Boultif : «L'Algérie pas encore prête pour l'Open Sky»

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5139 - MARDI 7 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL EXAMINERA LES QUESTIONS RÉGIONALES AVEC FABIUS ET KERRY

Lamamra à Paris et à Washington

Lire en page 3

Les Maliens font confiance à l'Algérie

UN PIED DE NEZ AU MAROC



Le ministère malien des Affaires étrangères et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) ont réitéré leur confiance dans la médiation algérienne qui les a conduits à un accord historique de règlement d'un vieux conflit armé et politique. Dans des communiqués publiés séparément, chacune des parties fait observer l'importance de l'Algérie. La sortie de Bamako et de la CMA constituent un pied de nez au Maroc qui avait tenté, via ses canaux locaux et en France, de torpiller l'accord d'Alger.

Lire en page 3



EN VERTU DE L'ACCORD ENTRE LA CNR ET LA BDL

Les retraités pourront percevoir leurs pensions dans les banques

Lire en page 5



ENTERRÉ HIER À OUED ROMANE

Sid Ali Kouiret, une école de patriotisme nous quitte

Lire en page 24



APRÈS LE 2e TOUR PRÉLIMINAIRE DES COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Passage réussi pour nos représentants

Lire en page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SONY

BIENVENUE AU MEGA PACK DJEZZY

BONUS
200 Mo / MOIS
PENDANT 3 MOIS



14990 DA

Xperia™ E1 + CASQUE STÉRÉO

Disponible dans tous les centres de service des wilayas couvertes par la 3G .

www.djezzy.dz

مرحبا بالغد DJEZZY جازي

LES OFFRES SALON CONTINUENT

CITROËN

PLUS QUE 100
CITROËN C3
CITY LINE 1.6 HDI 92 CV



AU PRIX EXCEPTIONNEL DE
1 617 000 DA*

ÉQUIPENTS :
ÉQUIPEMENT DE LA CITROËN C3 SEDUCTION 1.6 HDI 92 CV + PACK CITY LINE :
JA 16" / RADIO + CONNECTING BOX / VOLANT CUIR / VAR SURTEINTÉES
OPTION : PARE BRISE ZÉNITH 40 000 DA

REMISES EXCEPTIONNELLES ALLANT JUSQU'À 300 000 DA SUR TOUTE LA GAMME CITROËN
OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU CITROËN DU 1er AU 30 AVRIL 2015

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

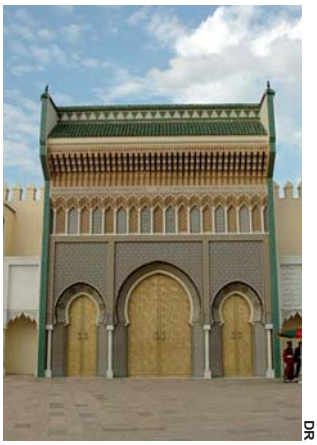
citroen.dz

INEPTIES DU MAROC CONTRE LA MÉDIATION MENÉE PAR ALGER AU MALI

Les Maliens corrigent le makhzen

Au lendemain de la publication d'un communiqué tendancieux par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération marocain, le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad ont apporté un cinglant démenti à la propagande mesquine du makhzen au sujet d'un dossier dont il voudrait s'emparer, sans raison fondée, et au détriment des parties maliennes concernées. Il n'a même pas été nécessaire que l'Algérie réagisse à l'entreprise de sape du processus de médiation, les Maliens ont répondu diplomatiquement aux frères du royaume chérifien. Avec subtilité et fermeté !

Le 4 avril, un communiqué, on ne peut plus officiel, vient contredire les inepties du torchon ministériel marocain. «Le Gouvernement du Mali salue le mouvement d'ensemble des populations maliennes qui se sont exprimées de diverses manières, à travers le pays, en faveur de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, paraphé à Alger le 1er mars 2015 (…)
A cet égard, l'accord paraphé le 1er mars 2015, y compris par les représentants de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file, est un instrument privilégié porteur de paix pour le Mali et toute la région.»
Pour rappel, c'est le vendredi 3 avril que le département de Salaheddine Mezouar osait une nouvelle offense contre l'Algérie en diffusant un communiqué indigne d'un appareil diplomatique d'Etat. Le Maroc s'en prenant à «la manière unilatérale et opportuniste avec laquelle l'Algérie a conduit le dialogue intermalien».
Se prétendant aussi inquiet du «recul préoccupant que connaît le processus de paix au nord du Mali», allusion faite au refus du paraphe par la CMA. Un communiqué virulent qui déclare que «pour le Maroc, la solution à la crise malienne ne peut pas être obtenue, à coups de menaces, de manœuvres d'intimidation ou de chantage, surtout de la part de parties qui n'ont aucune légitimité pour le faire et qui ont toujours agi pour la déstabilisation de la région». On savait le voisin de l'Ouest irrité


DR

par la reconnaissance régionale et internationale du rôle stabilisateur de l'Algérie, mais un tel tissu de contre-vérités renseigne sur la panique de Rabat vis-à-vis des succès diplomatiques d'Alger.

... la CMA aussi !

Parce que au moment où les sujets du roi fabriquaient cette attaque verbale d'une extrême gravité, la CMA se trouvait justement à Alger pour marquer de nouveaux progrès dans le dialogue inclusif inter-Maliens. Il n'y a qu'à lire le communiqué de cette structure représentant les parties qui n'ont pas encore paraphé l'accord d'Alger.
«Une délégation de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) vient de clôturer un séjour en Algérie pour rencontrer les autorités de ce pays frère afin d'échanger sur le processus de paix en cours (...)
A cette occasion la Coordination des Mouvements de l'Azawad remercie vivement Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République algérienne démocratique et populaire, le peuple frère et le Gouvernement algérien, pour leur disponibilité sans faille et leur hospitalité légendaire.»
Comme mise au point à adresser aux détracteurs marocains, on ne pouvait pas mieux faire !
Les premiers concernés apportent le démenti cinglant en prouvant que la confiance absolue des autorités maliennes, des groupes rebelles et des différents membres de la médiation internationale à l'endroit de l'Algérie demeure intacte.
Encore une fois, le ministre des Affaires étrangères marocain a raté une occasion de se taire. Surtout à propos d'un sujet aussi sensible que le rétablissement de la paix civile au Mali qui ne mérite pas qu'on utilise la souffrance de son peuple pour tenter de nuire à l'Algérie.

Nordine Mzalla

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le référendum : voie incontournable?

DES MILIEUX politiques ne savent pas exactement si l'information relative à l'imminence d'une révision constitutionnelle, parue et relayée par plusieurs médias et des chefs politiques, ne serait qu'un ballon de sonde, un raccourci visant à dissiper le débat actuel au sein de la société.
Tour à tour, des partisans du clan présidentiel montent au créneau et affichent publiquement leurs espoirs et leurs craintes. Divisés déjà par l'ampleur de la crise et son approche, certains de ces alliés de Bouteflika semblent encore privilégier la voie référendaire et stigmatisent la voie parlementaire. Déboussolés par tant de cafouillage, tout le monde s'élève, pourtant, pour revendiquer une même conception de cette révision, avec les mêmes instruments.
Hanoune, Djaballah et d'autres font état de cette revendication, qui réduirait considérablement les manœuvres de ceux, qu'on retrouve au sein du FLN et du RND, qui veulent envelopper le «manque de légitimité» de l'APN par une «forte implication dans un futur débat constitutionnel et même si dans des délais très courts dans une révision dont personne ne connaît les tenants et aboutissants. C'est vrai qu'aucun détail n'a filtré de cette supposée révision, mais voilà que le FFS lâche provisoirement son projet de conférence nationale sur le consensus, en admettant enfin que son initiative a rencontrer des obstacles et des résistances. Dans un communiqué qui sent la morosité politique à l'algérienne, le FFS avoue toutefois indirectement que c'est à l'opinion publique et au peuple de décider de son sort. «En haut, c'est le statu quo chez les gouvernants, mais en bas, la société est en mouvement. «Notre initiative, malgré des difficultés conjoncturelles et l'absence d'une volonté politique clairement exprimée par le pouvoir, demeure riche d'espoirs et finira, étant incontournable, par aboutir. J'en suis convaincu «, écrit Mohamed Nebbou, le premier secrétaire du parti dans un appel à ses militants pour une mobilisation en perspective d'un grand meeting populaire prévu le 18 avril prochain à Alger.
Ainsi, au-delà même du pur juridisme énoncé par certains, notamment le fameux article 176, les calculs politiques qui recherchent depuis belle lurette une entente et un «consensus déguisé» semblent s'orienter vers une voie référendaire, coûteuse par ces temps d'austérité, mais plus «légitimante» et plus «démocratique» que le recours à la voie parlementaire, qui souffre depuis mai 2012 d'un grand déficit et d'un manque de crédit politique. Pourtant, rien dans les déclarations des leaders de partis ou les «fuites organisées» sur la copie supposée de la révision ne donne des indications précises sur la nature de celle-ci. Est-elle profonde? Touche-t-elle uniquement à la durée des mandats et aux attributions du gouvernement? Va-t-elle renforcer les pouvoirs ou les prérogatives de certaines institutions? L'article 176 en question de la Constitution oblige, en effet, les autorités à choisir le référendum lorsque les amendements touchent aux équilibres des pouvoirs, alors qu'une révision sans envergure et moins consistante, comme celle de 2008, la convocation des deux chambres parlementaires pourrait suffire.
Certains analystes estiment que le chef de l'Etat, affaibli politiquement par la radicalisation de la coordination nationale des libertés (CNLTD) et le pôle du changement, par le «cavalier seul» du FFS, par la fronde frontale de Louisa Hanoune, par les luttes intestines qui minent le FLN et le manque d'envergure des autres partis politiques alliés à sa démarche, pourrait user de l'arme référendaire pour y gagner au moins une entente ou une union sacrée. Autrement dit, c'est un autre consensus gagné, si le référendum se déroulait dans des conditions de transparence et d'honnêteté. De plus, ces milieux affirment également que Bouteflika ne ferait que concrétiser sa promesse, celle d'aller vers une révision profonde de la Loi fondamentale.
Une promesse lancée en 2008, quand il défonça la barrière qui le mena vers la présidence à vie. Il réitéra le même engagement en 2011 alors que le monde arabe vivait ses révoltes et que l'Algérie sortait indemne des émeutes dites de «l'huile et du sucre». Les avantages d'un recours au référendum sont énormes politiquement.
Si la révision passe par l'APN, il semble que cela va accentuer la crise et les nombreuses fractures qui minent le paysage politique national. Des analystes soulignent que la voie référendaire devrait être avantageuse à plus d'un titre : celui d'abord de mener campagne, de créer un autre centre d'intérêt et une autre ambiance, et enfin de surmonter les soubresauts de la vie sociale et économique, comme les grèves à répétition de certains corps, le débat sur le gaz de schiste et d'autres scandales de corruption et de détournements que traitent «difficilement « la justice.

H. R.


DR

IL EXAMINERA LES QUESTIONS RÉGIONALES AVEC SES HOMOLOGUES FRANÇAIS ET AMÉRICAIN

Lamamra à Paris et à Washington

LE CHEF de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite de trois jours à Paris et à Washington pour examiner, avec ses homologues français et américain, la situation en Libye et au Sahel ainsi que dans la région.
Selon le programme des visites, M. Lamamra effectuera aujourd'hui une visite de travail à Paris pour des entretiens avec son homologue français Laurent Fabius, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, précisant que les deux ministres «aborderont différents dossiers de la coopération bilatérale ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun».
Les rencontres de haut niveau entre les gouvernements algérien et français «correspondent à la volonté du président de la République Abdelaziz Bouteflika, et de son homologue français François Hollande, d'œuvrer à l'édification d'un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France», relève le communiqué. La situation au Mali et en Libye constitue l'un des dossiers brûlants entre les mains des diplomaties algérienne et française.
Les deux pays parrainent le dialogue de paix intermalien ponctué par un accord en mars dernier à Alger, et les pourparlers entre les factions libyennes.
Après à son déplacement parisien, Lamamra se rendra demain à Washington « où il doit notamment coprésider, avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry, la troisième session du dialogue stratégique Algérie-Etats Unis d'Amérique», ajoute la même source. Cette session «sera consacrée à l'examen de la coopération bilatérale et de ses perspectives dans les différents domaines, ainsi que des questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun «, poursuit le communiqué.
Le dialogue stratégique algéro-américain, auquel le président Abdelaziz Bouteflika et le président Barack Obama «ont fixé des missions de grande portée, a été élevé en 2014 au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays», rappelle la même source.
Les Etats-Unis et l'Algérie ont convenu, en avril 2012, de lancer un «dialogue stratégique « bilatéral qui brasserait les questions régionales et internationales d'intérêt commun ainsi que la lutte antiterroriste. Washington a établi un dialogue similaire avec la Tunisie et le Maroc.

K. M.

SURCOÛT DU PROJET DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Le DG du CNED en donne les raisons

MALVERSATIONS, surévaluation des interventions, travaux mal finis, retard à la pelle, sous-traitants incompétents, le feuilleton de l'autoroute Est-Ouest n'a pas fini de faire parler de lui.
Amar Grine, le directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), un organisme dépendant du ministère des Finances et chargé de suivre les grands projets, a reconnu hier que le coût du projet de l'autoroute Est-Ouest a connu des révisions à la hausse, sans en donner le montant exact. «Les révisions à la hausse en matière de coût subies par le projet de l'autoroute Est-Ouest sont dues essentiellement aux modifications techniques introduites dans l'ensemble de cette infrastructure telles que la substitution de la barrière métallique séparant les deux voies de l'autoroute par une autre en béton, l'intégration des échangeurs dans l'ossature du projet ainsi que la mise en place d'un réseau de fibre optique longeant le tracé autoroutier», a-t-il indiqué hier à l'APS. Or, les responsables de ce projet s'en tiennent vaguement au descriptif technique sans se préoccuper des coûts, ce qui devrait être en principe la préoccupation principale. Le coût prévisionnel de l'autoroute Est-Ouest a été estimé une première fois à 11 milliards de dollars avant de grimper à 14 milliards de dollars. «Les mauvaises études de maturation ont souvent donné lieu à de mauvaises estimations des travaux à effectuer et des quantités des matériaux de construction nécessaires à la réalisation», avait expliqué le DG de la CNED parlant de ces grands projets. Pour sa part, Karim Djoudi, ex-ministre des Finances, avait expliqué ces surcoûts par les retards, souvent importants, des grands projets d'infrastructures. «Ce qui, en définitive, occasionne des pertes énormes au Trésor public», dit-il. Devant l'ampleur des malversations et des malfaçons occasionnées par ce projet, des sénateurs avaient exigé la constitution d'une commission d'enquête afin de faire toute la lumière sur ce dossier. Dès la fin de l'année 2009, la justice et les services de sécurité se sont saisis du dossier. Présenté au départ comme étant une affaire d'Etat, le dossier de l'autoroute Est-Ouest est aujourd'hui devant la justice.

Hocine Adryen

LA GENDARMERIE PRÉSENTE SON TOUT NOUVEAU SERVICE AUX CITOYENS

Une préplainte sur Internet, désormais faisable

Les innovations de la Gendarmerie nationale tout au long de ces cinq dernières années, pour se rapprocher davantage du citoyen afin de lui assurer une meilleure couverture sécuritaire, sont multiples. Après le «10 55», les véhicules banalisés, voilà que la gendarmerie crée un nouveau service, le dépôt d'une plainte via Internet. Une nouveauté qui promet beaucoup.

Dans une conférence de presse au siège du commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Guir Badoui, directeur du service des télépathies de la Gendarmerie, a présenté le tout nouveau service appelé la préplainte, qui permet aux citoyens de déposer une plainte via Internet, sur le site http://ppgn.mdn.dz. Désormais, chaque citoyen peut déposer une plainte via le site cité ci-dessus, en cas de vol, d'agression, de coups et blessures volontaires ou de cambriolage, pour ne citer que ces motifs, commis à son encontre par une personne ou une partie. «La procédure est simple», explique le colonel Badoui, lors de son intervention à la conférence de presse à laquelle étaient présents des responsables des trois opérateurs de la téléphonie mobile et Algérie Télécom. Il ajoute : «Nous avons créé un site internet spécial pour recevoir les messageries des citoyens voulant porter plainte. On appelle cela une préplainte, qui précèdera la plainte officielle qui, elle, sera faite au siège de la brigade la plus proche de la résidence du plaignant, selon un rendez-vous qui sera fixé et communiqué sur la boîte e-mail ou sur le téléphone de chaque citoyen ayant déposé une préplainte».



Comment le citoyen peut porter une plainte sur Internet ?

Le colonel Guir Badoui l'explique mieux lors de son intervention. «Une fois que le citoyen entre l'adresse Internet http://ppgn.mdn.dz., il va trouver deux volets sur le site. La première fenêtre contient la préplainte et la seconde est consacrée aux renseignements importants que le citoyen divulgue aux gendarmes dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes ou dans le cas d'un accident de la route. Une fois que le plaignant rentre sur la messagerie préplainte, il doit remplir un formulaire d'identification dans lequel seront indiqués son nom, son prénom, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, son adresse de résidence et sa date de naissance, afin de pouvoir déposer une plainte contre une personne ou une partie. Le plaignant doit aussi relater les faits de ce qui lui est arrivé, par exemple en cas de cambriolage de sa demeure, tout en donnant le lieu exact où a eu lieu l'acte. Une fois toutes ces procédures exécutées, le plaignant trouvera en bas du site une petite case où c'est indiqué «envoyer», et c'est en cliquant sur cette case que son message est envoyé au groupement de la Gendarmerie nationale qui relève de la wilaya de résidence du plaignant», explique le directeur des télépathies. Cette procédure est importante et elle doit être respectée par chaque citoyen plaignant, sinon sa plainte ne sera pas retenue par les gendarmes mobilisés au niveau des salles de réception des messageries et le message du plaignant sera supprimé au bout d'un mois.

Un rendez-vous sera fixé au plaignant

Suivant toutes les étapes nécessaires pour pouvoir déposer une plainte, le plaignant sera tenu d'être présent à la brigade de Gendarmerie la plus proche de son lieu de résidence pour effectuer le dépôt officiel de sa plainte (plainte classique). Là, il va livrer aux gendarmes les causes de sa plainte et c'est à eux, par la suite, de faire le reste du travail, comme cela est de coutume. «Chaque message est traité par des gendarmes qui sont mobilisés spécialement pour gérer le site.
Ce sont des gendarmes techniciens en informatique. Après le traitement des messageries, les gendarmes procéderont à la fixation des rendez-vous aux plaignants. Certains rendez-vous seront inscrits rapidement, ne dépassant pas les 24 heures, vu l'importance de la plainte ou dans le cas d'une importante information livrée par le plaignant.
Par contre, d'autres rendez-vous seront prévus quelques jours après les plaintes des plaignants du moment que la nature de ces plaintes ne méritent pas une intervention rapide», poursuit dans son intervention le colonel Guir.

Une plainte à partir de son smartphone, ce sera possible dans 15 jours

Pour permettre une meilleure prise en charge des doléances des plaignants et un dépôt de plainte plus rapide, en temps réel, la Gendarmerie nationale a pensé à la possibilité d'utiliser le smartphone pour déposer une préplainte. «Oui, dans le cadre du développement des technologies de l'information et de la communication, nous avons songé au service de préplainte via les smartphones. Aussi, sur le site, deux versions, en arabe et en français, sont proposées, tandis que la troisième, en anglais, est en préparation», dira le colonel Guir Badaoui. Le nombre d'Algériens qui utilisent la Toile est en constante augmentation. Aujourd'hui, il atteint 14 millions. Face à l'évolution de ce monde virtuel, la gendarmerie est contrainte d'accompagner cette métamorphose. Son but est de protéger les internautes des dangers que peut représenter la Toile, de développer à la fois son système d'exploitation, de sécurisation et de surveillance et surtout de faciliter la tâche aux citoyens, qui n'ont plus le temps de se rendre aux brigades pour déposer une plainte. La solution, c'est donc ce nouveau service préplainte.

F. Sofiane

SUITE À UNE EMBUSCADE DE L'ANP

Un terroriste éliminé à Boumerdès

UN TERRORISTE a été éliminé et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré lors d'une embuscade tendue avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau d'Oued Larbaâtache dans la wilaya de Boumerdes. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Boumerdes (1ère Région militaire) a éliminé un terroriste, le 5 avril 2015, lors d'une embuscade tendue au niveau d'Oued Larbaâtache», précise la même source, ajoutant que «l'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'une quantité de munitions et deux téléphones portables». Les forces de l'ANP ont lancé une opération de ratissage depuis la semaine dernière aux maquis des Issers. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, «des détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et de Tamanrasset (6e région militaire), ont arrêté dix immigrants clandestins, vingt-cinq (25) contrebandiers dont cinq (05) Algériens et vingt (20) de différentes nationalités Africaines». Les forces de l'ANP ont procédé, en outre, à la saisie de deux véhicules tout-terrain, une moto, une somme d'argent de 132 490 dinars algériens, 134 605 CFA, 15 125 francs guinéens, ainsi que vingt-trois (23) détecteurs de métaux, 75,5 grammes d'or, 34 grammes de pierres contenant de l'or, vingt-neuf téléphones portables, 600 litres de carburant et 420 kilogrammes de miel».

S. N.

LE PDG D'AIR ALGÉRIE AU FORUM DE LIBERTÉ

«L'Algérie pas encore prête pour l'Open Sky»

Une ouverture du ciel algérien dans le cadre d'un accord Open Sky n'est pas encore à l'ordre du jour pour l'Algérie. Mohamed Salah Boultif, PDG d'Air Algérie, a affirmé que l'Algérie n'est pas encore prête pour conclure des accords dans le cadre de «l'Open Sky».



«L'Algérie n'est pas encore prête pour l'Open Sky», a-t-il affirmé, hier, au forum du quotidien Liberté, expliquant que notre pays n'est pas encore inscrit dans une démarche d'exportation du tourisme. «Je suis pour l'Open Sky dans le long terme, mais non pas avec les conditions actuelles», a-t-il déclaré. Pour Boultif, la décision concernant l'ouverture de l'espace aérien au privé national est du ressort du gouvernement algérien. Ce dernier n'a pas encore pris de décision en la matière. Par ailleurs, Boultif a fait savoir que la compagnie a enregistré des progrès dans la ponctualité des vols durant les dernières années. «En termes de taux de ponctualité de vol, nous somme passés de 59% en 2013 à 62% en 2014, alors que l'objectif de la compagnie publique est d'atteindre les 72%», a-t-il avancé, ajoutant que «nous tendons à être plus ponctuel, notamment avec l'acquisition des nouveaux appareils». Il compte également remédier au problème de la ponctuation des vols avec la formation de 200 pilotes et 150 PNC. Il informe, dans le même sillage, que la compagnie est dans une phase de formation des agents techniques et d'exploitation. Selon la même source, Air Algérie compte renforcer sa flotte par l'acquisition de trois Airbus qui viennent s'ajouter aux cinq Airbus A330 déjà acquis, et qui seront déployés sur les lignes moyen et long courrier. Air Algérie a également commandé deux avions moyen courrier Boeing 737-700C. Ces deux appareils, évalués au prix catalogue à 152 millions de dollars, font partie de la famille des 737, mais en constituent une catégorie particulière, dite «convertible», permettant un usage en mode passager ou cargo. Le PDG a tenu à souligner que ces nouvelles acquisitions devraient porter la flotte de la compagnie aérienne à 59 avions contre 43 actuellement. Air Algérie, qui va acquérir 16 avions (de décembre prochain jusqu'à fin 2016), ne compte plus faire appel à l'affrètement d'aéronefs à l'avenir, a indiqué le PDG. Pour ce qui est du financement de la flotte, qui est évalué à 79 milliards de dinars, M. Boultif a affirmé que le financement ne se fait pas par le biais du Trésor public mais c'est un financement bancaire. Concernant l'évolution du trafic aérien, ce dernier a évolué de 10% en 2014 par rapport à 2013, a indiqué le PDG d'Air Algérie. «Nous somme passés de 4,8 millions de passagers transportés en 2013 à 5,2 millions en 2014, dont plus de 3 millions de passagers pour le réseau international», a-t-il avancé.

Un chiffre d'affaires de 77,1 milliards de dinars en 2014

Boultif a annoncé la création de plusieurs filiales dans le cadre de l'opération de restructuration de la compagnie, dont quatre sont en train d'être mises en œuvre. Ces filiales seront spécialisées, entre autres, dans la maintenance, les services, et le Handling, a-t-il expliqué. La compagnie envisage également, dans le cadre du projet de restructuration, d'externaliser certaines activités, à l'exemple du gardiennage et de la réservation en ligne. Air Algérie détient 52% des parts de marché, a avancé Boultif, qui annonce un chiffre d'affaires de 77,1 milliards de dinars en 2014, contre 69,5 milliards en 2013 et 65,5 milliards de dinars en 2012. Concernant l'E-paiement, Mohamed Salah Boultif a fait savoir que ce moyen est déjà en vigueur à l'étranger où les ventes ont atteint 30 millions d'euros en 2014. Il a annoncé qu'un accord sera établi avec la BNA pour le paiement électronique des billets Air Algérie. Cet accord permettra aux détenteurs de cartes bancaires algériennes de payer en ligne ou directement dans une agence Air Algérie. Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture de 13 nouvelles lignes internationales d'ici fin 2017 vers les Etats-Unis, l'Afrique et l'Europe.

Lynda Louifi

EN VERTU DE L'ACCORD ENTRE LA CNR ET LA BDL

Les retraités pourront percevoir leurs pensions dans les banques

LES 2,6 MILLIONS d'algériens concernés par les pensions de retraites pourront percevoir leurs pensions auprès de la banque à partir du deuxième semestre 2015. Le paiement pourra être effectué au niveau de toutes les banques du territoire national en vertu de la convention-cadre portant sur le paiement des pensions et allocations de retraite par le canal bancaire, signée hier par le directeur général de la Caisse nationale des retraites, Tidjani Hassan Haddam et le président-directeur général de la BDL, Mohamed Arslane Bachetarzi. «Cette convention permettra d'améliorer la qualité des prestations servies par la Caisse nationale des retraites à travers la diversification des modes de paiement des pensions et allocations de retraite», a déclaré le directeur général de la CNR à l'issue de la cérémonie de signature. Il a souligné le fait que le paiement des pensions et allocations - versé jusque-là exclusivement par les postes- présente une véritable contrainte pour les retraités, obligés d'endurer de longues heures d'attente pour percevoir leur dû.

«Afin de surmonter cette surcharge au niveau des bureaux de poste, nous avons lancé un appel d'offres à l'intention des banques publiques et privées pour prendre en charge les 72 milliards de dinars payés chaque mois aux 2,6 millions de retraités de la CNR et nous avons porté le choix sur la BDL», a-t-il affirmé. Justifiant le choix de la CNR, M. Tidjani Hassan a affirmé que c'était l'offre la moins disante – et le mieux disant – par rapport aux autres banques en lice. Le PDG de la BDL a expliqué que sa banque est l'interface entre la CNR et les autres banques. «La Banque de développement local a la charge de gérer le flux d'argent destiné aux retraités et le répartir à travers les différentes agences bancaires», a-t-il expliqué. Il a précisé que les actuels retraités ont le choix de bénéficier de ce nouveau système en ouvrant un compte bancaire dans la banque de leur choix qui sera



communiqué à la CNR, mais ils ont aussi le choix de rester dans l'ancien système CCP. Il a tenu à préciser qu'à la différence des autres banques, la BDL a acquis une «grande expérience» en termes de versements des pensions aux Algériens établis en Algérie mais qui perçoivent une retraite de l'étranger. «Ces derniers perçoivent leur pension de retraite via les réseaux BDL», a-t-il dit. Le directeur général de la CNR qui est revenu sur le système de retraire des travailleurs salariés a précisé que ce système fondé sur les cotisations intergénérationnelles profite à 2 653 171 retraités inscrits dans le registre de la Caisse nationale des retraites. Il a ajouté que les pensions de retraites ont été augmentées de 44 % entre 2010 et 2014 afin d'améliorer le pouvoir d'achat de cette tranche de société. Mais en vain, car cette hausse consécutive est toujours en décalage avec la poussée inflationniste qui touche les produits de première nécessité notamment.

Z. M.

DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE DE BÉJAÏA

Expropriés et maître d'ouvrage d'accord pour un nouveau tracé

LES REPRÉSENTANTS des expropriés du projet de dédoublement de la voie ferrée qui doit relier Béjaïa à la localité de Béni Mansour sur 78 km et le maître d'ouvrage qui est l'ANSERIF se sont mis d'accord lors d'une rencontre tenue hier, au siège de cette agence à Rouiba (Alger), d'étudier les trois nouvelles propositions faites par les expropriés et entériner une dans les prochaines semaines, soit après des sorties sur le terrain. Ces propositions tournent sur le changement du tracé par la servitude de l'ancien voie ou le passage de la nouvelle voie ferrée sur un nouveau tracé qui sera parallèle à la pénétrante autoroutière en réalisation depuis des mois, ou un autre tracé qui sera réalisé le long du lit de l'Oued-Soummam, de façon à réduire au maximum les pertes des biens de la région. Nous avons appris aussi que les représentants des expropriés à savoir des membres de la coordination intercommunale des expropriés, et les membres de l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la région ont, catégoriquement, rejeté, une nouvelle fois, la proposition de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSERIF) (qui est le maître d'ouvrage du projet) de maintenir l'actuel tracé et d'étudier les démolitions des biens cas par cas. Une proposition déjà faite lors de la réunion du 17 mars dernier à Béjaïa et qui avait essuyé aussi un refus net de ces derniers qui évoquent la destruction de «plus 1 600 bâtisses, 32 unités industrielles avec près de 9000 emplois directs et indirectes menacés, 03 mosquées, 03 écoles dont 01 CEM et 07 cimetières, 380 ha de terres, des dizaines de forages, des milliers de vergers, etc.». A noter que la rencontre d'hier s'est tenue en présence des directeurs de Cosider, des chemins des fers, des transports de la wilaya de Béjaïa, ainsi que de plusieurs maires dont celui d'Ouzellaguen, le vice-président de l'APC de Béjaïa, le maire d'Akbou, le député Khaled Tazaghart et une foule d'expropriés. **N. Bensalem.**

MOBILIS À LA 24e ÉDITION DU SALON SICOM

MOBILIS annonce sa participation à la 24e édition du Salon International de l'informatique, de la bureautique et de la communication «SICOM», qui se déroulera du 08 au 12 Avril 2015 à la SAFEX. Le SICOM de cette année s'inscrit sous le signe de la «Mobilité et sécurité des données», une véritable vitrine des propositions, tant matériels que logiciels du marché Algérien, pour la vulgarisation des nouvelles technologies, en mettant en avant «la maintenance informatique et électronique» afin d'assurer une meilleure utilisation de ce type de matériel, marqué surtout par le boom des terminaux mobiles.

Mobilis acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, présentera grâce à ses équipes, ses dernières offres et solutions avec des démonstrations, destinées aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers. Par le biais de cet événement, Mobilis réaffirme ses engagements à veiller à la sécurité des données et à offrir les derniers supports mobiles à ses clients.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
N° 04 / DSP / 2015

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à: **l'Acquisition Acquisition de batterie de test psychologique, instrumentation médical et autoclave de stérilisation au profit des structures de santé de proximité et unités de dépistage scolaire**, il s'agit du:
Lot N° 01: Instrumentations médical comprenant: - Tensiomètre, - Otoscope, - stéthoscope, - Thermomètre électronique, et Marteau à reflexe
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux fournisseurs ayant la qualité de fabricants ou importateurs ou distributeurs ou revendeurs inscrite au registre de commerce et ayant un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges au prés de : la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au : 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offre. Les soumissions accompagnés obligatoirement des pièces et document légalisés et en cours de validité exigées par la réglementation en vigueur, contiendront deux (02) offres:

a) **L'offre technique comprend**: - La déclaration à souscrire - Déclaration de probité. -Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire- L'agrément délivré par le Ministère de la Santé, et de la Réforme hospitalière.
b) **L'offre financière comprendra**: - Lettre de soumission. - Le bordereau des prix unitaires Le détail quantitatif - estimatif.

Et toutes les pièces citer dans l'article 09 du cahier des charges
Les variantes sont rejetées il ne sera pris en considération que l'offre de base.
Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "technique" ou "financière", selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
N° 04 / DSP / 2015 POUR
«Acquisition de batterie de test psychologique, instrumentation médical et autoclave de stérilisation au profit des structures de santé de proximité et unités de dépistage scolaire»
-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, La date de dépôt des offres est le dernier jour du délai de préparation des offres., L'heure de dépôt des offres est fixée à 12 heures, Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au : 35chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger, Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci dessus le service contractant ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H00 à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, Toute offre reçue par le service contractant après la date de dépôt des offres fixée dans l'avis d'appel d'offres sera écartée et renvoyée au soumissionnaire sans qu'elle ne soit ouverte, Aucune offre ne sera retirée ni modifiée après son dépôt, Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, L'offre est valable pour toute la durée du contrat.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 276**

OPGI BOUIRA
www.opgibouira.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008 /2015

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation d'un programme de logements énumérés ci-dessous.

1- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIF DE L'HABITAT PRECAIRE (1750 logements).

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
LAKHDARIA	RHP	100/1750 logements	LOT: VRD.	BET KORRICHI FARES
AOMAR	RHP	60/100/1750 logements	LOT: VRD.	BET MERBAH ABDERRAHMANE

2- PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (3250 logements)

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
BOUIRA	LPL	150/3250 logements	Lot 01 :60/150 logements (blocs A, B&B) + commerces en lot RAR TCE sauf VRD.	BET ART DES VILLES
			Lot 02 :90/150 logements (blocs C, B', B''&D) + commerces en lot RAR TCE sauf VRD.	

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000 DA non remboursable.
Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes.

- Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion
et de Gestion Immobilière de BOUIRA
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Avis d'appel d'offres national restreint N° 008 / OPGI / 2015.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
L'Offre technique devra être accompagnée des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, indiqués ci après :

- Cahier des charges comportant le CCAG – CPS –CPC dûment rempli et signé
- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée
- Numéro d'immatriculation fiscale (NIF) (photocopie).
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.
 - activité principale ou secondaire en Bâtiment pour les travaux en TCE avec ou sans VRD (catégorie : 02 et plus).
 - activité BTPH pour les travaux de VRD (catégorie : 02 et plus).
- Planning de réalisation.
- Registre de commerce (photocopie)
- Mise à jour CNAS CASNOS et CACOBATH et affiliation (photocopie)
- Un extrait de rôle en cours de validité ou échéancier de paiement (original ou photocopie)
- Statut de « l'entreprise s'il s'agit d'une société (photocopie)
- Un extrait du casier judiciaire du gérant (original)
- Références professionnelle (Attestations de bonne exécution).
- Liste du matériel avec justification par des cartes grises, facture d'achat, ou contrat de location notarié auprès de d'une une entreprise transport ou de location d'engins., accompagné de police d'assurance pour le matériel roulant.
- Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés.
- Déclaration de probité.

L'OFFRE FINANCIERE

- Lettre de Soumission dûment remplie et signée
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de week-end celle est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 278**

2e FORUM UNIVERSITÉS- ENTREPRISES AUJOURD'HUI À BLIDA

Trois projets de fin d'études seront récompensés

Plus de 150 exposants dont des entreprises publiques et privées, des universités ainsi que des groupes d'étudiants de diverses horizons prendront part aujourd'hui au 2e forum Université -Entreprises.



Dans cet important espace d'exposition réservé à cet effet, l'université fera côtoyer une centaine d'exposants de tous les segments socio-économiques, à savoir entreprises de production de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, laboratoires de recherches scientifiques, institutions de soutien et d'appui, Institutions d'accompagnement financier. Placé sous le haut patronage du Premier ministre, du ministre de l'Industrie et des Mines, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cet événement se veut un espace de concertation et de lancement des projets innovants et productifs mettant en exergue les capacités scientifiques de l'université à pouvoir contribuer au développement économique et rehausser le niveau de formation au sein des entreprises. Le regroupement de l'ensemble des acteurs économiques à cette manifestation va donner une dynamique au marché de l'emploi permettant à l'université de préparer l'étudiant à trouver un débouché. Il convient de noter que ce 2e forum qui se déroulera les 7, 8, et 9 avril 2015 au siège de l'université est organisé par le Club des entrepreneurs et Industriels (CEIMI), en partenariat avec l'université de Blida 1 Saâd Dahleb. Le forum permet, en outre, le développement et la mise en œuvre de la politique nationale de densification du tissu industriel. Selon les informations communiquées par le CEIMI, «le principal objectif de ce forum, s'est catalyse et a crée une synergie entre le monde de la créativité scientifique et celui de sa valorisation sur le terrain, grâce à l'initiative entrepreneuriale pour la constitution de pôles de productions performants, créatifs et innovants». Dans cette logique, le CEIMI demeure pleinement engagé et mobilisé pour le bon aboutissement de ce projet d'envergure, qui, outre poser les bases d'une véritable coopération industrielle et entrepreneuriale, établit le socle, sur lequel un avenir industriel national prospère doit être bâti. Ce Forum constituera également une plateforme de dialogue et de concertation, permettant de déboucher sur une banque de données englobant toutes les expertises existantes et mobilisables au profit du développement économique de notre pays. Durant trois jours, les spécialistes, les universitaires et responsables auront à débattre des possibilités à mettre en œuvre pour permettre une meilleure synergie entre l'université et l'entreprise. Il est prévu à cette occasion, une série de séances plénières suivies de débats et de travaux d'ateliers animés par des personnalités et chercheurs de renom, un espace d'exposition réservé aux entreprises, et ce aux côtés d'institutions d'accompagnement et d'appui à la création et au développement du tissu productif algérien.

A. Timizar

MME NOURIA BENGHEBRIT À ANNABA

«Le baccalauréat de 2015 est le même que ceux des années précédentes»



LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui était hier à Annaba où elle a effectué une visite de travail et d'inspection dans des structures relevant de son département , a exhorté les élèves candidats aux examens du baccalauréat , session 2015 , à faire preuve de sérieux et à suivre leurs cours jusqu'à la fin de la période pédagogique fixée au 17 mai prochain. Il faut éviter d'abandonner les classes avant l'épuisement de l'ensemble des leçons prévues au programme annuel, a-t-elle ajouté à l'adresse des candidats au baccalauréat. La ministre de l'Education nationale a entamé sa visite de travail et d'inspection à partir de la localité de Kalittoussa, commune de Berrahal, où elle a visité un groupement scolaire de 13 salles de classe et d'autres infrastructures éducatives en cours de réalisation en prévision de la livraison d'un important programme de logements publics en voie d'achèvement . Sur place, Mme Nouria Benghebrit a insisté sur la nécessité de créer des espaces verts au niveau de ce futur établissement et de construire dorénavant en horizontal dans le but de palier au déficit du foncier. La ministre de l'Education nationale s'est rendue ensuite à El Bouni avant de se déplacer au lycée Saint-Augustin qui enregistre des travaux de réhabilitation et de rénovation. Revenant sur le baccalauréat de 2015, elle a fait savoir que cet examen est le même que ceux des années précédentes, insistant sur le sérieux et l'assiduité qui doivent prévaloir chez les candidats. Les supports pédagogiques mis à leur disposition au baccalauréat ne se substituent en aucune façon au programme mais constituent un «plus» aux concernés, a affirmé la ministre de l'Education nationale. A propos des grèves cycliques qui ont affecté le secteur, elle a fait remarquer que les portes du dialogue «sont et resteront ouvertes», appelant les responsables des établissements scolaires à mettre en place, de leur côté, les conditions du dialogue et de la concertation «dans l'intérêt exclusif des élèves». S'agissant du prochain concours de recrutement d'universitaires, la ministre a souligné qu'il était maintenu, aussi bien pour le corps enseignant que pour les personnels administratifs. Lors de sa visite, Mme Benghebrit a insisté également sur la nécessité d'adopter une vision prospective avant la conception et la réalisation des infrastructures éducatives. Une séance de travail avec les cadres de son secteur a été la dernière étape de sa tournée dans la wilaya d'Annaba.

Nabil Chaoui

PROTECTION CIVILE À MÉDÉA

Formation de 117 secouristes volontaires de proximité

UN PROGRAMME de formation aux techniques de secourisme de masse a été lancé par la Direction de la Protection civile de Médéa sous le slogan « Un secouriste volontaire de proximité » à même de prodiguer les premiers soins en cas d'accident, de sinistre ou de catastrophe naturelle. Venant dans le prolongement des autres actions, dont la finalité est de doter chaque foyer d'un secouriste le programme entamé en 2010 concerne quelque 117 secouristes. Répartis en groupes de 10 à 15 personnes, ils subiront des stages d'approfondissement dans le domaine du secourisme au sein des différentes unités de la Protection civile de la wilaya. La session de formation sera principalement axée sur la prise en charge des personnes victimes d'un accident ou d'un sinistre et de l'apprentissage de l'action collective face aux phénomènes naturels et dans les situations dégradées et de danger. D'une durée de 21 jours, la session porte sur l'organisation des secours en cas de survenue d'une catastrophe, notamment en ce qui concerne les secours à mettre en place dans les situations de séisme, d'inondations. En outre, la formation donnera aux secouristes les principes essentiels en matière de recherche, de secours et de transport des victimes par une utilisation appropriée des civières. La lutte contre les incendies et les moyens de leur prévention ainsi que la prise en charge psychologique des victimes, sont les autres volets de la formation qui s'achèvera par des exercices de simulation et des tests d'évaluation. Le programme de formation a pour objectif de renforcer les capacités d'intervention de la Protection civile par l'intégration, aux activités de ses équipes des secouristes volontaires de proximité quand la nécessité l'exige, à travers tout le territoire de la wilaya en cas de survenue d'accidents graves ou de catastrophes naturelles.

De notre correspondant, Nabil B.

SOUK EL-TENINE

Des jeunes exigent de réétudier les dossiers de recrutement

LE SIÈGE de l'APC de Souk El-Tenine (40 km est de la wilaya de Béjaïa) a été bloqué avant-hier par plusieurs dizaines de jeunes en furie. Ayant appris que leurs noms n'ont pas figuré sur la liste des personnes recrutées dans le cadre des nouveaux postes budgétaires pourvus par la mairie au titre de l'exercice 2015, ils ont fermé tout bonnement le siège de la mairie, bloquant en ce début de semaine tous les services de cette institution, pénalisant ainsi les nombreuses personnes venues se faire délivrer des pièces administratives et celles qui avaient d'autres occupations aussi. Les protestataires ont dénoncé «la partialité» qui a caractérisé les recrutements. Ils ont exigé «l'annulation immédiate» de la liste en question comme ils ont réclamé une commission d'enquête de wilaya pour réétudier leurs dossiers». Ils sont allés jusqu'à menacer de «fermer» d'autres édifices publics dont le siège de la daïra si leur revendication n'est pas prise en compte par les autorités dans les prochains jours. Le président de l'APC de Souk El-Tennine M. Rachid Rezguini estime que «la demande est très forte et de ce fait, il est impossible de satisfaire, avec 20 postes budgétaires tous les postulants qui sont, dit-il, en nombre de 200». Il a rappelé que la priorité est donnée à la permanisation des travailleurs déjà en exercice, comme c'était le cas l'an dernier, où plusieurs dizaines avaient été régularisés».

N. B.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE KHEMIS MILIANA
COMMUNE DE KHEMIS MILIANA
N.I.F: 098444045115428

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N° 05 /2015

Le président de l'assemblée populaire communale de Khemis- Miliana lance un *AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT* pour **RENFORCEMENT PARC COMMUNAL (ACQUISITION DEUX CAMIONS BENNES TASSEUSES(07m³)).**

Les Entreprises publics et privées qualifiées et intéressées par le présent Avis sont invitées à se rapprocher du service des marchés de l'APC de Khemis-Miliana, pour retirer le cahier des charges contre le paiement au trésorier communal d'un montant de mille dinars (1.000 DA) représentant les frais de tirage et d'impression.

Les soumissions devront être accompagnées des pièces suivantes :

A - Offre Technique

01Déclaration à souscrire dument remplie, signée datée et cachetée.
02Déclaration de probité dument remplie, signée datée et cachetée
Le reste des documents et pièces (les pièces constituants le dossier d'appel d'offre) vous devez vous vous référer aux instructions adressées au soumissionnaire cité dans le cahier des charges.

B - Offre financière

01La lettre de soumission dument remplie signé daté et cachetée.
02Le bordereau des prix unitaire rempli en chiffre et en lettre dument, signé daté et cachetée
03Devis quantitatif et estimatif dument rempli, signé et daté.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et portant pour la première la mention « **Offre Technique** » **et pour la seconde la mention «Offre financière »** et introduites dans une enveloppe extérieur fermée et strictement anonyme et ne doit porter que le mention, Ane pas ouvrir « Avis d'appel d'offre national *Restreint* avec l'intitule du projet et adressée à Mr Le président de l'APC DE KHEMIS-MILIANA

Un délai de vingt un (21) jours est notifie a partir de la parution du présent avis sur la presse nationale et la BOMOP la réception des offres est fixée les derniers jours du délai de préparation des offres avant Midi (12 :00 h).

L'ouverture des plis techniques et financières se fera en séance publique le même jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres a quatorze (14) heures au siège de la commune si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolonger jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités d'assister a la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 275**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-Harrach
Commune de Oued-Smar
N°704/S.T.N.E/2015

Oued-Smar, Le 2015 ماي - 6

Avis d'infructuosité de la 2 eme avis d'appel d'offre restreint concernant les travaux d'aménagement de l'école OMAR OUADAH commune de oued smar N°: 10/2015

En application des dispositions de l'article 44.du décret présidentiel n° 10/236 en date du 07 octobre 2010 modifié et complète, portant réglementation des marches publics.

Et conformément au procès verbal de la commission d'évaluation des offres du : 22/03/2015 déclarant l'infructuosite (en référence à l'article 21 du cahier des charges –page 10) en raison :une seul offre et le soumissionnaire n'est pas préqualifier techniquement.

Le président de L'Assemblée Populaire Communale de Oued Smar, informe L'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N° 10/2015 portant : Travaux d'aménagement de l'école OMAR OUADAH Commune de oued smar -

Que cette opération est déclarée infructueuse.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 298**

OPGI BOUIRA
www.opgibouira.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobiliére de BOUIRA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE N°006/2015

Conformément aux dispositions des articles 44 et 114 du décret présidentiel n°10 -236 du 07 Octobre 2010, modifier et complète portant réglementation des marchés publics , l'Office de Promotion et de Gestion immobilière (O P G I) de la Wilaya de BOUIRA déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre **N°006/2015** paru dans les quotidiens nationaux المشوار السياسي et **LE JEUNE INDEPENDANT** en date du **02/02/2015**, concernant les projets suivants :

1- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIF DE L'HABITAT PRECAIRE (2000 logements).

OPERATION	ENTREPRISE	Numéro D'identification Fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
14/30/2000 logements RHP a AHNIF	/	/	/	LOT: TCE et VRD.	/	/	/	INFRUCTUEUX (éliminée a l'offre technique)
100/2000 logements RHP a BIR GHBALOU	/	/	/	Lot 02 :26/100 logements_en lot RAR (TCE sauf VRD).	/	/	/	Infructueux (offre non avantageuse)

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 327**

République Algérienne démocratique populaire

WILAYA:AIN DEFLA
DAIRA:ROUINA
COMMUNE:EL MAINE

LISTES DES MARCHES CONCLU DURANT L'ANNE 2014

INTITULE DE L'OPERATION	LE MAITRE D'ŒUVRE	ADRESSE	MONTANT DU MARCHES	NIF	N° D'ARTICLE	OBSERVATION
Aménagement et engravement de la route reliant entre Ouled-Moune et djelloud su 05 km	ETPH HALLAFI LAKHDAR	ZONE MIXTE N° 26 CHELEF	33.094.620.00 DA EN TTC	19800224001474 2	02244051082	

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2015 / ANEP N° 317 330**

TEL AVIV CONTINUE DE PROVOQUER WASHINGTON SUR L'IRAN

Netanyahu en campagne contre l'accord de Lausanne

Benjamin Netanyahu a dénoncé dimanche soir le «très mauvais» accord sur le programme nucléaire iranien conclu jeudi par Téhéran et les grandes puissances, mais Barack Obama a réaffirmé la solidarité inébranlable des Etats-Unis avec l'allié israélien.



Le Premier ministre israélien est à l'offensive depuis des mois contre une solution diplomatique sur le nucléaire iranien entre le groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) et la République islamique et il s'oppose frontalement au Président américain.

Benyamin Netanyahu a de nouveau porté l'estocade lors des émissions politiques du dimanche sur les télévisions américaines, accusant Téhéran de vouloir «annihiler» Israël et «conquérir le Moyen-Orient».

Il s'est échiné à torpiller ce que Barack Obama avait qualifié d'«entente historique» conclue le 2 avril à Lausanne, censée juguler le programme nucléaire de l'Iran et l'empêcher d'avoir la bombe atomique.

Aux yeux du chef du gouvernement israélien, cet accord-cadre, qui doit se traduire par un texte définitif d'ici au 30 juin, est «très mauvais». Il «ne fait pas reculer le programme nucléaire iranien, maintient une large infrastructure nucléaire, (...) pas une centrifugeuse ne sera détruite (...). C'est un mauvais accord», a-t-il fustigé sur CNN. «C'est mauvais pour Israël, pour la région et pour le monde», a-t-il martelé.

Dès le lendemain du règlement de Lausanne, Israël avait fait monter la pression. Benjamin Netanyahu avait «exigé» que Téhéran reconnaisse «sans ambiguïté le droit à l'existence d'Israël» dans tout accord définitif, une demande irréaliste entre deux ennemis jurés. «Si un pays qui promet de nous annihiler et qui œuvre tous les jours à cette fin obtient un accord ouvrant la voie à des armes nucléaires, notre survie est en danger», a tonné le Premier ministre Netanyahu.

Vendredi pourtant, le président iranien Hassan Rohani, qui a permis une relance des négociations sur le nucléaire en 2013, avait assuré qu'un texte final ouvrirait «une nouvelle page» dans les relations internationales de son pays.

Israël n'y croit pas une seconde. Pour son Premier ministre, la levée des sanctions contre l'Iran apportera «des milliards de dollars dans les caisses» du régime. «Ils ne vont pas les utiliser pour des écoles, des routes ou des hôpitaux. Ils vont s'en servir pour financer leur machine de terreur à travers le monde et leur machine militaire à l'œuvre pour conquérir le Moyen-Orient», a-t-il accusé sur ABC.

En outre, s'est alarmé Benyamin Netanyahu, «cela va déclencher une course aux armements avec les Etats sunnites». De fait, l'Arabie Saoudite, à l'instar de monarchies du Golfe, est très méfiante à l'égard de l'Iran, son rival régional, redoutant que le programme nucléaire de Téhéran n'encourage une course régionale à la prolifération. Israël est cependant considéré comme le seul pays doté de l'arme nucléaire dans la région.

Absolument hostile à un éventuel rapprochement américano-iranien, le Premier ministre israélien a encore reconnu qu'il avait une «différence légitime d'opinion» avec Barack Obama sur le dossier nucléaire. L'Israélien a toutefois assuré qu'il n'avait «pas de problème personnel» avec l'Américain, bien que les deux hommes aient des relations notoirement exécrables.

Mais dans une interview vidéo diffusée dimanche par le New York Times, Barack Obama a répondu que l'affaiblissement d'Israël serait «un échec fondamental de sa part, un échec fondamental de sa Présidence». Il ne s'agirait «pas seulement d'un échec stratégique, je pense que ce serait un échec moral», a martelé le président américain, répétant que la «défense d'Israël» par Washington était «inébranlable».

Pourtant, le 3 mars dernier, Netanyahu était venu défier Obama devant le Congrès, dont une partie est hostile à l'Iran, pour démonter l'accord sur le nucléaire. Il avait ainsi provoqué une crise entre les alliés aux relations déjà glaciales depuis des mois, notamment en raison du blocage du processus de paix avec les Palestiniens. L'administration américaine avait alors rappelé début mars à Israël qu'elle lui avait apporté «plus de 20 milliards d'aide militaire depuis 2009».

M. K. et agences

UN DES QUATRE ASSAILLANTS DE GARISSA IDENTIFIÉ

Les autorités du Kenya appellent à l'unité nationale

LES AUTORITÉS kényanes ont annoncé avoir identifié l'un des quatre assaillants dont les corps ont été retrouvés à l'issue des 16 heures de siège : il s'agit d'un jeune Kényan d'ethnie somali, diplômé en droit et apparemment promis à un brillant avenir.

«L'un des quatre shebab qui ont attaqué l'université de Garissa (...) a été identifié comme Abdirahim Abdullahi», originaire de la région de Mandera, située dans l'extrême nord-est du Kenya, frontalière de la Somalie, selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mwenda Njoka. «Abdullahi était diplômé de la Faculté de droit de Nairobi et décrit, par quelqu'un qui le connaît bien, comme un futur brillant juriste», a-t-il ajouté. Son père, un responsable local d'une circonscription du comté de Mandera, «avait signalé aux autorités que son fils avait disparu et qu'il soupçonnait le garçon de s'être rendu en Somalie», a poursuivi Mwenda Njoka. Selon un proche, Abdullahi avait disparu depuis 2013. Les autorités tentent toujours d'identifier les trois autres corps des assaillants présumés et, à la morgue de Nairobi ou auprès de la Croix-Rouge, des centaines de Kényans dans l'angoisse cherchaient toujours à savoir ce qui était arrivé à leurs proches.

La presse locale a critiqué dimanche la lenteur de la réaction des autorités au moment de l'attaque, les forces spéciales ayant mis au moins sept heures, jeudi, pour se déployer face au commando d'islamistes somaliens.

«Il s'agit d'une négligence qui frise l'acte criminel», affirme un éditorial du grand quotidien kényan Nation, rappelant que les «hommes armés qui ont tué des dizaines d'étudiants avec un plaisir évident ont pris tout leur temps».

Un deuil national de trois jours a commencé dimanche à la mémoire des 148 victimes, dont 142 étudiants, chrétiens en majorité, tués par des islamistes somaliens shebab. Les drapeaux ont été mis en berne.

La veille, le Président Uhuru Kenyatta avait appelé à l'unité entre communautés chrétienne et musulmane.

«Notre colère justifiée ne doit déboucher sur aucune stigmatisation», a exhorté le chef de l'Etat en référence aux musulmans, Somaliens ou Kényans d'ethnie somali, souvent dénoncés ou victimes d'abus policiers après de telles attaques.

Hassan Ole Naado, un dirigeant du Conseil suprême des musulmans du Kenya a aussi mis en garde contre les haines entre communautés religieuses dans un pays qui se revendique chrétien à 80% mais où vit une importante communauté musulmane. «Le Kenya est en guerre, nous devons tous rester solidaires», a-t-il dit, mettant en garde contre l'objectif des shebab qui est selon lui «de créer un conflit religieux».

R. I.

ITALIE

1 500 migrants clandestins secourus en Méditerranée

QUELQUE 1.500 immigrés partis de Libye ont été secourus en Méditerranée dans cinq opérations de secours différentes au cours de la seule journée de samedi, a annoncé dimanche un communiqué des garde-côtes italiens. Quatre bâtiments des garde-côtes et un autre de la Marine militaire sont intervenus après plusieurs appels émanant de téléphones satellitaires, interceptés au Centre national de secours des garde-côtes à Rome. Ils provenaient de trois grandes barques à la dérive au large des côtes libyennes.

GRÈCE

Les créances du FMI vont être remboursées

LA GRÈCE s'est engagée à verser les 460 millions d'euros dus au Fonds monétaire international (FMI) le 9 avril, a annoncé dimanche Christine Lagarde, la directrice de l'institution, à l'issue d'une rencontre à Washington avec le ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis.

« Nous avons convenu que l'incertitude n'est pas dans l'intérêt de la Grèce et je salue la confirmation du ministre que le versement dû au fonds sera effectué le 9 avril», déclare Mme Lagarde dans un communiqué.

AFGHANISTAN

Publication d'une biographie du mollah Omar

LES TALIBANS afghans ont publié la biographie du mollah Omar, leur chef historique. Cette biographie, en anglais, mise en ligne dimanche sur le site officiel des insurgés, marque le 19eanniversaire de la désignation du chef suprême des talibans le 4 avril 1996 lors d'un rassemblement à Kandahar, dans le sud-ouest de l'Afghanistan. Le texte présente le mollah Omar, né en 1960 dans le district de Khakrez, dans la province de Kandahar, comme étant encore impliqué dans les «activités djihadistes», une façon pour les insurgés de faire taire les rumeurs locales selon lesquelles leur commandant borgne serait mort. Cette publication vise à contrer la montée en puissance de l'Etat islamique en Afghanistan.

DIXIT

«Les Américains ont mis tout en œuvre pour priver les pays européens de leur capacité de prendre des décisions indépendantes relatives à leur politique».
Mikhaïl Gorbatchev, ancien président de l'ex-URSS, à propos de la volonté impériale des Etats-Unis.

«La politique conduite par Washington reste basée sur le principe de primauté du complexe militaro-industriel. Il détermine en majeure partie tout, en exerçant une influence sur l'économie, la politique, ainsi que sur la culture et les arts».
Mikhaïl Gorbatchev, dans la même interview accordée à la Chaîne Rossiya 24.

«On a déployé tant d'efforts pour arrêter la course aux armements et la guerre froide, mais nous n'en avons tiré aucune leçon. Et voilà qu'on parle maintenant d'une nouvelle guerre».
L'ancien dirigeant soviétique, à propos de la situation en Europe entre Occidentaux et Russes.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES

Coup d'envoi d'une caravane médicale à partir de Ouargla et Tindouf

UNE CARAVANE de solidarité médicale organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) a démarré, hier à partir de Ouargla et Tindouf pour des actions humanitaires, indique un communiqué de l'APN.

Lors de la première journée, un colloque médical sur l'oncologie et plus précisément le cancer de l'oesophage a été animé par des médecins algériens établis en France en présence de plus d'une cinquantaine de praticiens de la santé des wilayas du sud et sud-est.

Des orientations sur les pratiques médicales en vigueur dans les grands hôpitaux de France ont été présentées aux participants qui ont reçu des informations actualisées sur certaines nouvelles techniques de greffe, selon le communiqué.

Par ailleurs, des membres de la caravane ont procédé, à leur arrivée dans les camps des réfugiés à Tindouf, à des examens généraux et interventions chirurgicales au profit d'un nombre de malades.

A cette occasion, les membres de la caravane comptent remettre aux structures de santé dans les camps des réfugiés un don composé de médicaments, d'équipements chirurgicaux et de fauteuils roulantes en plus d'un premier lot remis auparavant à des militants sahraouis (lits, fauteuils roulants...).

Composée d'une trentaine de praticiens de la santé entre professeurs, médecins généralistes et spécialistes issus de la communauté algérienne établie en France, la caravane a été organisée en coordination avec l'association de solidarité médicale et humanitaire et en concertation avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et le consul général d'Algérie à Paris.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ :

La sécurité sanitaire des aliments

L'Algérie célèbre aujourd'hui la journée mondiale de la Santé 2015. Cette journée sera l'occasion de sensibiliser les personnes travaillant dans différents secteurs gouvernementaux, les agriculteurs, les producteurs, les détaillants, les personnels de santé et les consommateurs à l'importance de la sécurité sanitaire des aliments, et au rôle que chacun peut jouer pour que nul ne puisse douter de la sécurité des aliments qu'il met dans son assiette.



Les aliments insalubres sont à l'origine, selon les estimations, de 2 millions de décès par an dont de nombreux enfants. Les aliments contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques sont responsables de plus de 200 maladies, allant de la diarrhée aux cancers.

De nouvelles menaces pour la sécurité sanitaire des aliments apparaissent sans cesse. Les changements qui interviennent dans la production, la distribution et la consommation des aliments, les changements environnementaux, les agents pathogènes nouveaux et émergents, la résistance aux antimicrobiens posent autant de problèmes aux systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments. Le développement des voyages et du commerce accroît la probabilité d'une propagation internationale de la contamination. Améliorer la sécurité sanitaire des aliments Les approvisionnements alimentaires étant de plus en plus mondialisés, il apparaît de plus en plus clairement qu'il est nécessaire de renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments dans les pays et entre eux. C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, le 7 avril 2015, l'OMS encourage les efforts visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, de la ferme à l'assiette (et à toutes les étapes intermédiaires).

L'OMS aide les pays à prévenir et détecter les flambées de maladies d'origine alimentaire et à y faire face, conformément au Codex alimentarius, qui rassemble des normes internationales, directives et codes de pratiques touchant à l'alimentation et couvre les principaux aliments et processus. Avec l'Organistion des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'OMS alerte les pays en cas d'urgence relative à la sécurité sanitaire des aliments à travers un réseau d'information international.

Il faut savoir que les aliments contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques sont responsables de plus de 200 maladies e que les maladies diarrhéiques d'origine alimentaire ou à transmission hydrique tuent chaque année 2 millions de personnes.

CINQ CLEFS POUR DES ALIMENTS PLUS SÛRS

La sécurité sanitaire des aliments est une responsabilité partagée. Il est important de travailler sur toute la chaîne de production alimentaire de l'agriculteur et du producteur au distributeur et au consommateur.

Le manuel de l'OMS Cinq clefs pour des aliments plus sûrs contient, par exemple, des recommandations pratiques à l'intention des distributeurs et des consommateurs concernant la manipulation et la préparation des aliments.

1: Prenez l'habitude de la propreté
2: Séparez les aliments crus des aliments cuits
3: Faites bien cuire les aliments
4: Maintenez les aliments à bonne température
5: Utilisez de l'eau et des produits sûrs.

130 nouveaux cas pour 100 000 habitants enregistrés annuellement en Algérie



L'ALGÉRIE ENREGISTRE annuellement quelque 130 nouveaux cas d'atteinte par le cancer pour 100 000 personnes, a révélé, à Blida, Pr Doudja Hammouda, chercheuse en cancérologie à l'Institut national de santé publique (INSP).

«Ce chiffre ne devrait pas susciter l'alarmisme, car d'autre pays enregistrent des taux d'atteinte encore plus importants», a-t-elle estimé lors d'un point de presse animé au siège de l'association des journalistes de la wilaya de Blida, à l'initiative de l'association «El Badr» d'aide aux malades atteints du cancer, à l'occasion d'une semaine de solidarité contre la maladie.

A titre indicatif, elle a signalé que «la prévalence aux Etas unis d'Amérique (USA) est de 500 nouveaux cas par an pour 100 000 habitants, alors qu'en Belgique elle est de 400 cas par an pour 100 000 habitants. «Les statistiques placent l'Algérie au milieu du classement en matière de progression des cas de cancer», a-t-elle estimé.

Le cancer du sein vient en tête des cas recensés en Algérie avec 11 000 nouveaux cas par an, suivi des cancers du col de l'utérus, du poumon, du colorectal, de la glande thyroïde et de la prostate, a précisé l'oratrice.

Soulignant l'importance de la prévention dans les cancers touchant les femmes, la spécialiste en gynécologie à l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger, Pr Saâdi, a plaidé pour le dépistage précoce des cancers du col de l'utérus et du sein chez la femme, respectivement à partir de 25 ans et 30 ans.

Parallèlement, les cancérologues présents à cette rencontre se sont accordés sur l'importance d'avoir un régime alimentaire équilibré et sain, d'exercer une activité sportive et d'éviter la consommation du tabac dans la prévention du cancer, tout en veillant à consulter un médecin en cas de douleur inexpliquée.

L'association «EL Badr» d'aide aux malades atteints du cancer organise du 4 au 11 avril courant une semaine de solidarité contre la cancer du sein, sous le signe «la sensibilisation et la mobilisation contre le cancer... chacun a un rôle à jouer», une initiative considérée comme la première du genre à l'échelle nationale, parrainée par le wali de Blida, dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer (2015-2019).

Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thromboembolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .

-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE OASIEN

Vers la classification des foggaras

Les démarches actuellement menées par le secteur des eaux pour la classification des foggaras, un système d'irrigation oasien traditionnel, constitue un des meilleurs moyens de les valoriser et de les préserver, selon l'observatoire des Foggaras.



L'observatoire des Foggaras, créé en 2011 sur la base des recommandations du séminaire international organisé, la même année, sur ce système hydraulique traditionnel, s'emploie à cette démarche, sous la supervision de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources hydriques, a déclaré ce dimanche à l'Agence presse service d'Algérie, le directeur de cet observatoire, Dr. Youcef Boutedara. Il a entamé son travail par un recensement exhaustif des foggaras dans les régions du Touat, Gourara et Tidikelt, où elles se concentrent principalement, et ce à travers la collecte d'informations socio-historiques et physiologiques inhérentes à ce procédé traditionnel d'irrigation des palmeraies et jardins en milieu oasien, en plus de mener de larges actions de sensibilisation du mouvement associatif, des propriétaires de ces foggaras et de la population scolarisée sur l'importance de ce système hydraulique et de la préservation de ce legs ancestral. Un premier Altas sur les foggaras, renfermant toutes les informations en rapport avec ce patrimoine, y compris les moyens humains et matériels engagés, à travers ce système, dans le cadre de l'irrigation agricole dans ces régions, est en cours d'élaboration, en vue de faire connaitre la culture des anciens habitants de la région, leur génie unique en matière d'adduction de partage, selon un mode social traditionnel qui suscite, encore de nos jours, l'intérêt de nombreux chercheurs et anthropologues, a fait savoir le même responsable. A ce titre, des actions sont menées, en coordination avec différents partenaires (secteurs, instances et mouvement associatif), pour mener à bien cette opération, a ajouté Dr. Boutedara en soulignant que l'organisation d'une journée d'information (dimanche à Adrar), sur les foggaras, s'inscrit justement dans cette optique devant permettre à l'observatoire de créer un Musée de la Foggara à Adrar qui fera connaitre plus amplement au public ce qu'est la foggara, sa constitution et ses dimensions économique, socioculturelle et civilisationnelle. Véritable défi de l'Homme ayant permis le peuplement d'une région saharienne, naturellement l'une des plus hostiles au monde, la foggara a bénéficié d'un intérêt particulier de la part des pouvoir publics qui lui ont consacré, dès le lendemain de l'indépendance à ce jour, plusieurs programmes de développement afin de la préserver. Un dernier recensement établi par les services agricoles en 2011 fait état de l'existence de 828 foggaras, dont 736 fonctionnelles, selon le même interlocuteur qui révèle la mobilisation, au titre du programme quinquennal précédent, d'un financement de 300 millions DA pour la réhabilitation et l'entretien de ces foggaras et leur renforcement par de nouveaux forages pour élever leur débit, ainsi que de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation agricoles sur l'intérêt de préserver le système agricole de type oasien. Dans le même sens, a été réalisée aussi une étude de réhabilitation de la palmeraie de Timimoune, ciblant notamment son système d'irrigation traditionnel, à travers l'entretien de ses puits et séguias, un réseau d'adduction et de partage des eaux entre les palmeraies et jardins, selon un procédé qui revêt une profonde symbolique socio-culturelle, et un intérêt économique et touristique, dans le Gourara.

L'ALERTE

Les mêmes services alertent, néanmoins, sur de nombreux facteurs mettant en péril les foggaras, notamment l'extension urbaine en proximité des tracés des systèmes fragiles des foggaras, l'aménagement de routes au-dessus, leur causant des dommages par les vibrations au passage des véhicules notamment de gros tonnage, ainsi que le forage de puits profonds en proximité, entraînant du coup une diminution des débits de leurs eaux. Ceci, en plus déjà de leur vétusté elle-même due à leur âge. Un état de fait qui ne peut trouver sa solution, que par un engagement collectif et une approche coordonnées de l'ensemble des acteurs concernés, les instances exécutives, les collectivités locales et la société civile, pour préserver la foggara, source de vie de l'agriculture oasienne dans la wilaya d'Adrar. La direction de wilaya des Ressources en eau a fait état d'un recensement effectué entre 1959 et 1961, il a donné lieu à l'enregistrement de 909 foggaras fonctionnelles sur un total de 1.416, assurant un débit moyen de 3,7 litres/seconde, et a consacré à ce mode hydraulique, à Adrar, plusieurs projets, de 2007 à 2014, avec un financement conséquent ciblant 160 de ces foggaras dans différentes régions de la wilaya. Ces financements, puisés sur différents fonds et programmes de développement, ont permis de préserver ce système traditionnel unique en son genre ayant assuré la pérennité de la palmeraie, en tant que ressource économique et legs culturel. L'agence nationale des ressources hydrique (ANRH) a grandement contribué à l'identification et au diagnostic des foggaras, sur des bases scientifiques, pour mettre une base de données fiable à la disposition des instances de tutelle et des chercheurs, sur laquelle s'appuieront els efforts visant leur préservation. Un état des foggaras, actualisé l'an dernier, fait ressortir l'existence de 679 foggaras actives, 28 autres actives mais dont le débit tellement faible ne permet pas d'atteindre les palmeraies, en plus de 758 foggaras dont les eaux se sont taries et de 369 foggaras «définitivement perdues», selon le directeur régional de l'ANRH, Taha Lansari.

Ces données ont permis d'identifier aussi, par voie satellitaire, 154.360 puits sur le tracé des systèmes de foggaras, depuis la région de Tsabit au nord de la wilaya, vers celles de Zaouiet-Kounta au Sud, et l'opération se poursuit pour couvrir les autres systèmes de foggaras à travers la wilaya.

Au sujet de leurs eaux, l'ANRH fait état d'un débit de 1,7 m3/seconde, réparti sur 97 foggaras débitant entre 9 et 29 litres/sec, 227 foggaras débitant entre 1 et 5,9 L/s, et 355 foggaras débitant moins de 0,9 L/s. Pour ce qui est de leur qualité, 94 % des eaux des foggaras sont considérées comme bonnes pour l'agriculture, selon la même source qui précise que 71% ont une eau avec une teneur en sel jugée «acceptable» et 23 % avec une salinité «moyenne», contre 6 % ayant une forte salinité.

De son côté, le président de l'association de wilaya de restauration et de préservation des foggaras, Moulay Abdallah Smaili, a insisté sur la nécessité de capitaliser le savoir local ancestral et les connaissances académiques modernes dans la conception de modes d'intervention à l'intérieur des foggaras, en associant leurs propriétaires dans les actions de restauration. Sachant qu'une commission de wilaya de suivi des foggaras est déjà mise sur pied et sa charge confiée à des entrepreneurs qui ont, eux-mêmes, besoin de connaissances du terrain et de l'expérience des propriétaires des foggaras, à l'instar des endroits à fort ou faible débit d'écoulement des eaux, et faciliter ainsi les opérations d'intervention, avant de déplorer le «désintéressement des jeunes comme étant, présentement, l'une des plus grandes contraintes dont souffrent les foggaras».

R. C.

SORTIR

PEINTURE

- L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture. Vernissage, aujourd'hui, jeudi 2 avril. 17h. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.
- Offrande au pays du Cèdre de l'artiste Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger. Une exposition de peinture visible jusqu'au samedi 18 avril.
- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

POESIE

Une vie sans poésie est une vie sans vie : Un récital de poésie avec Fodil Chakib Benséfia, Abderrahmane Djelfaoui, Djamel Rouani. Samedi 4 avril. 14h. Dar Abdellatif, Alger.

ITALIE

Aller à la découverte de l'Italie. L'Institut culturel Italien d'Alger ouvre ses portes les mardi 7 et mercredi 8 avril, dès 9h. Visite guidée de l'institut, concert, atelier culinaire, dégustation de plats italiens et inscriptions aux cours de façon non-stop.

PRINTEMPS

Printemps des poètes 2015 « voix de la ville, voies de la rue » : Une édition centrée autour des expressions urbaines et contemporaines : Slam, raï, voix de femmes, voies de jeunes. Du samedi 4 avril au mardi 14 avril. Institut français d'Alger. Avec les poétesses Habiba Djahnine, Liliane Giraudon et Maram El Masry.

COSTUMES

Costumes italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

RIRE

National d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algériene de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

COURT-METRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metrages-dans-les-villes-africaines
Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : djahninehabiba@hotmail.fr

LUTTE/JO-2016:

Tournoi qualificatif «Océanie-Afrique» du 1 au 3 avril 2016 à Alger

L'UNION mondiale de lutte a attribué à l'Algérie l'organisation du tournoi de lutte «Océanie-Afrique» (1-3 avril 2016), qualificatif aux jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).Cette décision intervient après la visite effectuée à Alger en décembre dernier, par le délégué technique de l'Union mondial de lutte (UML) Fouad Meskout. La Fédération algérienne des luttes associées se félicite ainsi de la désignation de l'Algérie pour abriter «le premier tournoi de lutte de son histoire, qualificatif aux jeux olympiques», a indiqué le président de la FALA, Rabah Chebah, qui a tenu à saluer les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation. M. Chebbah a également souligné l'engagement pris par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, pour contribuer à la réussite de ce Tournoi. Lors de sa récente visite à Alger, le délégué technique de l'UML, Fouad Meskout, avait visité les salles omnisports d'Harcha-Hacène et de la coupole du complexe Mohamed-Boudiaf à Alger. Il a également visité les établissements hôteliers censés accueillir le tournoi «Océanie-Afrique» : l'hôtel Safir Mazafran de Zéralda et El-Marsa situé au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger.

10 EDITION DU SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BEJAÏA

Forte participation attendue

LA VILLE millénaire de Bejaïa abritera, le 1er mai prochain, le rendez-vous international d'athlétisme. Il s'agit de la 10e édition du semi-marathon international organisé par Athletic Méditerranéen Club Bejaïa (AMCB). Dans cette perspective, le vice-président de l'AMCB, Mohamed Laroug, a animé, samedi dernier, une conférence de presse au stade 5-Juillet. Le conférencier a annoncé d'emblée une participation qualitative pour la présente édition. Inscrite depuis 2013 dans le calendrier de l'Association internationale des semi-marathons (AINS), l'épreuve de cette année devra enregistrer la participation de plusieurs pays étrangers. « 11 nations prendront part. Je cite, entre autres, le Kenya, la Tunisie et le Maroc », a souligné Laroug, annonçant des nouveautés pour cette année. « Nous avons décidé que le parcours sera fermé. L'objectif est d'éviter la perturbation de la compétition par les automobilistes. Aussi, il a été convenu de réserver l'argent des frais d'engagement aux associations caritatives », note le responsable. Laroug a exposé également les dimensions sociales, culturelles et touristiques du semi-marathon. A ce moment précis, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a fait son apparition dans la salle abritant la conférence de presse. Dans son allocution, Tahmi a encouragé les organisateurs de cet évènement, les invitant même à intégrer le comité d'organisation des grandes manifestations internationales. « Le comité en question pourra vous aider dans la réussite de votre mission », souligne le professeur Tahmi.

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE SUPER DIVISION A DE BASKET-BALL :

Batna et Staouéli centres d'intérêts pour la huitième place

Les Cylindrées de la super Division A de basket-ball entameront aujourd'hui la 25e et avant dernière journée de cette première phase du championnat national. Ainsi et à une encablure de la fin, les regards seront surtout braqués vers cette huitième place convoitée par trois équipes, le NBS Staouéli, le CS Constantine et l'O Batna encore en course pour terminer leur parcours dans le bon wagon qui les emmènera vers les tournois play off.



Le NBS en recevant l'IRBBA (3e) sur son parquet et devant son bouillonnant public partira avec les faveurs des pronostics pour renouer avec la victoire et surtout rester en course jusqu'au bout pour arracher ce huitième ticket. Cet après- midi ce sera plein feux sur la capitale des Aurès qui abrite un chaud derby mettant aux prises les deux autres candidats pour compléter le bon groupe . L'OB ressuscité et toutes griffes dehors après son authentique exploit arraché en terre sétifienne contre l'ex leader l'US Sétif ne feront, c'est clair aucune concession à leur adversaire du jour et concurrent direct le CS Constantine. Les Batnéens avec un moral au beau fixe et affichant une excellente forme compteront aussi sur l'apport de leur public pour faire l'essentiel. On suivra également le duel pour la quatrième place à Dar EL Beida entre le Chabab local et le NA Hussein Dey. Un chaud derby qui reste ouvert à tous Les pronostics même si les Banlieusards partent avec l'avantage du terrain et du public là aussi. Le GS Pétroliers qui a pris les commandes en solo ira à Skikda marquer de nouveau son territoire. Autant dire que les Skikdéens très irréguliers chez eux n'auront que leur courage pour limiter les dégâts. Le WA Boufarik aura fort à faire pour espérer passer le cap chez lui de cette coriace formation de l'OMS Miliana qui a laissé une bonne impression malgré sa défaite le week end dernier face au GS Pétroliers. Enfin le CSMBB Ouargla reçoit son alter égo au plus bas de l'échelle l'USM Blida pour une question d'orgueil sans plus. L'US Sétif, défaite lors de la dernière journée sur son terrain par l'O Batna et ayant perdu par conséquent son fauteuil de leader au profit du GS Pétroliers est exempt pour la journée d'aujourd'hui.

S.S

AUJOURD'HUI ;

Boufarik : WA Boufartik-OMS/Miliana
Skikda :AB Skikda –GS Pétroliers
Batna : O Batna - CS Constantine
Staoueli : NB Staouéli –IRB Bordj Bou Arréridj
Dar El Beida : CRB Dar El Beida-NA Hussein Dey
Ouargla : CSMBB Ouargla –USM Blida

EXEMPT: US Sétif

1. GS Pétroliers 43 22
2. US Sétif 42 23
3. IRBB Arrèridj 38 22
4. CRB Dar El-Beïda 36 21
—. NA Hussein-Dey 36 22
6. AB Skikda 32 22
7. NB Staouéli 31 22
—. O. Batna 31 22
—.CS Constantine 31 23
10. OMS Miliana 29 22
11. WA Boufarik 27 22
12. USM Blida 26 21
—. CSMBB Ouargla 26 22.

LIGUE D'ALGER DE VOLLE-YBALL

Sortie d'une nouvelle promotion d'arbitres à Alger

VINGT-DEUX ARBITRES, dont trois(3) filles ont pris part à un stage de formation qui s'est clôturé, ce week-end au complexe du stade Ouaguenouni Alger-centre. Organisé par la Ligue d Alger volley-ball (LAVB), en collaboration avec la Djsl/wa et la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), ce stage a été encadré par Mustapha Nacer, vice-président de la ligue et directeur de cette promotion 2015, Maâmar El Keboub, arbitre international comme formateur, et Zoheir Mabed secrétaire, les nouveaux arbitres ont eu l'occasion de se mettre à niveau avec les nouvelles lois régissant la discipline. Les stagiaires, dont la majorité sont des universitaires, ont suivi des cours théoriques et audiovisuels. Ils ont également reçu une documentation relative aux règles de jeu de la FVIB (2013-2016). Ils ont par la suite subi un examen d'évaluation et d'assimilation ponctué par la remise d'attestations à la fin du stage en présence du président de la Ligue d'Alger volleyball Hocine Clous, du vice-président de l'APW d Alger Mohamed Athmani et des membres de la ligue Djillali Neggazi et Abdellah Guessoum dans une ambiance très conviviale autour d'une sympathique collation. Cette nouvelle promotion 2015 sera versée progressivement dans le corps arbitral avec les arbitres qui sont confirmés aux niveaux, wilaya, régional et fédéral dans les différentes compétitions mini-volley, championnat et coupe.



Nacer M.

APRÈS LE 2E TOUR PRÉLIMINAIRE DES COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Passage réussi pour nos représentants

Au terme des rencontres jouées ce week-end pour le compte des deux challenges africains, les équipes algériennes à savoir l'ESS, l'USMA et le MCEE en lice dans la champions league africaine ont réussi à passer ce cap des 1/16e de finale. C'est aussi le cas de l'ASO dans la coupe de la CAF qui a pu valider son billet même si sa tâche était plus difficile.

Si pour l'Aigle Noir de Aïn Fouara, champion en titre de l'épreuve, et les gars de Soustara, leur mission était moins compliquée après leur belle performance de l'aller, la palme revient aux Eulmis qui pour leur premier safari africain ont créé l'exploit en allant chercher la victoire hors de leurs bases face à un adversaire des plus huppés du continent, en l'occurrence l'Ashanté Kotoko.

LES ENTENTISTES CONFIRMENT LEUR STATUT

Après leur nul ramené en terre gambienne face au Réal Banjul, les capés de l'entraîneur Madoui sans trop forcer ont obtenu la qualification pour le dernier tour avant la phase des poules grâce à deux réalisations signées Zerrara et Mellouli. Par cette victoire, le champion d'Afrique en titre a assuré l'un de ses objectifs tracé cette saison. Il n'en demeure pas moins que la formation d'El Kahla devrait se préparer pour sa prochaine sortie dans cette épreuve surtout qu'elle aura le RAJA comme adversaire qui ne sera pas une mince affaire. Mais pour l'heure, cette qualification leur servira de tremplin et leur permettra de se concentrer désormais sur les échéances nationales avec en ligne de mire le match des demi-finales qui se jouera en fin de semaine face au leader du championnat, le MOB en l'occurrence, le second objectif de l'équipe pour l'exercice actuel.

LES USMISTES ONT RETENU LA LEÇON DE NDJAMÉNA

En dépit de leur large succès au match aller sur le score de 5 à 1 face à l'ASP du Sénégal et les nombreuses défections dans la composante, les Rouge et Noir de Soustara se sont déplacés à Dakar avec la ferme intention de revenir avec le ticket donnant droit aux 1/8e de finale. Pari tenu puisque les coéquipiers de Laifaoui ont tenu tête aux Sénégalais les contraignant au score de parité, ce qui montre toute la détermination des protégés du coach allemand Pfister d'atteindre l'objectif assigné par la direction en début de saison a savoir jouer la phase des poules. En effet, les Algérois sont à une seule encablure de cet objectif mais ils sont appelés à mettre les bouchées doubles et redoubler d'efforts pour y arriver sachant que leur prochain adversaire sera connu au terme de la confrontation qui mettra aux prises le FC Kaloum (Guinée) et Zesco United FC (Zambie).

LE BABYA CRÉE L'EXPLOIT

D'aucuns ne donnaient pas cher de la peau de la formation eulmie après son nul concédé sur ses terres devant l'une des formations les plus nanties du continent africain l'Ashanté Kotoko en l'occurrence, même si celle-ci a perdu de son aura mais le Ghana reste tout de même une grande nation du football. Mais c'était sans compter sur l'expérience du néo coach Accorsi fraîchement installé à la barre technique succédant à Ait Djoudi qui a trouvé la formule idoine pour remobiliser ses troupes sur le plan psychologique. Cela s'est justifié sur le rectangle vert puisque Chenihi et consorts ont fait preuve d'audace et de détermination pour bousculer la hiérarchie en damant le pion aux Ghanéens dans leur propre fief et rentrer avec le billet pour le prochain tour de la C 1. Malgré leur position de relégable, le nouvel entraineur du Babya a su booster ses joueurs pour se transcender car il sait qu'une qualification leur remontera le moral et reprendront confiance afin d'aborder la suite du parcours en championnat avec plus de sérénité. Il faut donc souligner que le nouveau coach Accorsi, qui connaît la maison pour avoir déjà pris les destinées de l'équipe, a marqué de son empreinte son retour avec une qualification historique pour une première aventure à l'échelle continentale.

Les Chélifiens continuent leur ascension

En dépit d'une courte défaite concédée au match aller face au Horaya Conakry, les Chélifiens étaient appelés à se ressaisir en arrachant la qualification pour confirmer leur bonne santé au niveau local, matérialisée par une dynamique crescendo comme le confirme ses belles performances en championnat et sa qualification pour le dernier carré en coupe d'Algérie. La bande à Benchouia qui a repris du poil de la bête sur la scène nationale a prouvé qu'elle peut s'illustrer à l'échelle continentale et sa victoire salutaire sur le représentant guinéen aux tirs au but confirme cette marche en avant enclenchée depuis quelques semaines. Toujours est-il que cette performance est de bon augure pour Tedjar et ses équipiers qui se préparent à jouer la demi-finale de l'épreuve populaire face au RCA.

L'Algérie est bien partie pour faire bonne figure dans les différents challenges africains grâce à ses quatre représentants encore en lice et sont en passe de se présenter en force dans la phase des poules, ce qui redonnerait de la crédibilité au football national et confirmerait le retour sur la scène continentale surtout après les retentissantes consécrations de l'ESS et mettre fin au règne du trio Ahly d'Egypte, de l'EST de Tunisie et du TP Mazembe.

Nassim. A.

CAN 2017/TRAVAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOT BALL

Mohamed Tahmi à pied d'ouvre depuis hier au Caire

LE MINISTRE des Sports, Mohamed Tahmi, s'est rendu hier dans la capitale Egyptienne le Caire pour u une visite de travail de deux trois jours . Une mission qui lui permettra d'assister à une partie des travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui désignera mercredi le pays hôte de la CAN-2017, selon une source proche du ministère. A quatre jours du verdict de la CAF concernant l'attribution de l'organisation de cette CAN-2017 de football, des médias ont laissé entendre que l'Algérie avait déjà reçu des garanties dans cette perspective, et qu'elle en était même «déjà assurée». Le premier responsable du département ministériel des Sports le professeur Mohamed Tahmi a catégoriquement démenti samedi avoir reçu une quelconque garantie de la part de l'instance continentale.»Certes, l'organisation de cet évènement nous tient à cœur, mais nous comptons l'obtenir par des moyens légaux, notamment en présentant un dossier complet, qui séduira les membres de la CAF», a commenté le ministre, en marge d'une visite d'inspection au stade du 5-Juillet. Pour rappel, l'Algérie qui avait eu, la seule fois, l'honneur d'organiser la dite compétition en 1990, le Gabon, le Ghana et l'Egypte sont candidats à l'organisation de cette CAN-2017 après le désistement de la Libye en raison de la situation sécuritaire du pays. Les CAN-2019, 2021 et 2023 ont été attribuées respectivement au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée.

R.S

COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS DE VOLLEY BALL : LA FINALE NRBBA – EFAA DOMICILIÉE À LA SALLE DE CHÉRAGA

ALGER La salle omnisports de Chéraga (Alger) abritera la finale de la coupe d'Algérie de volley-ball (messieurs), prévue vendredi entre le détenteur du trophée, le NRBB Arréridj et l'EF Aïn Azel, a indiqué la Fédération algérienne (FAVB).La salle de Chéraga, qui avait accueilli en 2014 des matchs de la coupe d'Afrique des nations de handball messieurs et dames, a abrité le 27 février dernier la finale de la coupe d'Algérie féminine, remportée par le GS Pétroliers face à l'ASW Béjaïa (3-0).Pour arriver au dernier stade de la compétition pour la première fois de son histoire, l'EFAA a écarté de sa route en demi-finale l'OMK El-Milia (3-2), tandis que le NRBBA, un habitué, a battu l'Etoile de Sétif (3-1) dans une finale avant la lettre.Si l'équipe d'Aïn Azel a rejoint l'élite du volley-ball algérien depuis seulement deux ans, le NRBBA, leader du championnat, jouera sa 9e finale en 12 ans, la 6e consécutive depuis 2010 avec à la clé trois victoires contre le même adversaire, le MB Béjaïa, en 2011, 2012 et 2014.

CAF CL : LE RAJA POUR SÉTIF, SFAX POUR EL EULMA, KALOUM POUR L'USM ALGER

LES SEIZIÈMES de finales de la ligue des champions ont rendu leur verdict ce week-end. Avec trois club représentés l'Algérie est présente en force à ce stade de la compétition. Une rencontre attire déjà tous les regards le choc entre le tenant l'ES Sétif et le Raja Casablanca. L'USM Alger hérite sur le papier du plus facile tirage en étant opposé aux Guinées de Kaloum. Le MC Eulma tentera un énième exploit face au CS Sfax.Les perdants de la double confrontation joueront les barrages de la Coupe de la CAF.

LES AFFICHES DES HUITIÈMES DE FINALE :

USM Alger (ALG)-AS Kaloum (GUI)
SM Sanga Balende (RDC)-Al Hilal (SUD)
MC El Eulma (ALG)-CS Sfaxien (TUN)
Al Merreikh (SUD)-Espérance de Tunis (TUN)
AC Léopards (CON)-Smouha (EGY)
Raja Casablanca (MAR)-ES Sétif (ALG)
Stade Malien (MAL)-TP Mazembe (RDC)
Moghreb Tétouan (MAR) – Al Ahly (EGY)

CAF CUP : LES AFFICHES DES 8E DE FINALES

L'UNE des affiches des 8e de finales de la coupe de la CAF, sera le derby maghrébin entre l'ASO chlef et le club Africain de Djabou et Belkaroui. Dans les autres rencontres, le match entre le Zamalek et le FUS Rabat constituera l'autre choc nord africain. Enfin on suivra avec intérêt la confrontation entre l'ES Sahel de Bounedjah et les Young Africains de Tanzanie.

Les affiches des huitièmes de finale :
Zamalek (EGY) – FUS Rabat (MAR)
Mounana (GAB) – Orlando Pirates (AFS)
Djoliba (MLI) – Hearts of Oak (GHA)
ASO Chlef (ALG) – Club Africain (TUN)
Warri Wolves (NIG)- MK Etancheité (RDC)
Young Africains (TAN) – ES Sahel (TUN)
Onze Créateurs (MLI) – ASEC (CIV)
Royal Leopards (SWA) – AS Vita (RDC)

CAF CL : LES JOUEURS DE KOTOKO ÉVACUÉS PAR LA POLICE

LES JOUEURS du club ghanéen Asante Kotoko ont quitté hier dimanche le stade Baba Yara à Kumasi dans un véhicule blindé de la police. En match de Ligue des champions, Kotoko a été battu à domicile par les Algériens du club MC El Eulma par un score de 1-2. En quittant le stade dans une voiture peu ordinaire et bien sécurisée, les joueurs de Kotoko ont voulu se soustraire à une prévisible colère de leurs supporters et fans à domicile qui ne s'attendaient pas à leur défaite en dernière minute du jeu devant MC El Eulma.

COUPE D'ALGÉRIE : LES HORAIRES DES DEMI-FINALES FIXÉS

LES HORAIRES des demi-finales de la Coupe d'Algérie sont désormais connus. La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a fixé l'heure du déroulement de deux affiches. Ainsi, la finale avant l'heure entre les deux premiers de la Ligue 1, opposant le dauphin l'ES Sétif et le leader le MO Béjaia, se jouera le vendredi 10 avril à 16h00 au Stade du 8 Mai 1945 de Sétif. Quant à la seconde affiche, mettant aux prises le RC Arba, pour une première à ce niveau de la compétition, et l'ASO Chlef, se déroulera le samedi 11 avril à 16h00 au stade Omar Hamadi de Bologhine. La finale de l'édition 2015 aura lieu le 1er mai au Stade du 5 Juillet.

UN PETIT AVION S'ÉCRASE AVEC UNE TONNE DE COCAÏNE À BORD



ETRANGE DÉCOUVERTE. Après le crash d'un petit avion dans l'Etat de Cojedes, dans le centre du Venezuela, qui a causé la mort de ses trois occupants, la police a retrouvé près d'une tonne de drogue à bord.

Les autorités, prévenues par des habitants de la zone témoins de l'accident, survenu jeudi matin à 250 km de Caracas, ont constaté que l'appareil transportait «999,06 kilos de cocaïne», d'après un communiqué du ministère public. La drogue était répartie en 863 paquets, dont l'origine n'a pas encore été déterminée. Les trois passagers de l'avion n'ont pas non plus été identifiés.
Le Venezuela est considéré par les Nations unies comme un pays de transit pour les trafiquants de stupéfiants, notamment de la Colombie voisine. En 2013, la Garde nationale bolivarienne avait ainsi saisi 39 tonnes de drogues de toutes sortes.

Un chat emmuré pendant cinq ans retrouve la liberté



IL S'ÉTAIT FAUFILÉ par un trou dans le mur en 2010, et n'en était jamais ressorti. Biso le chat, qui a survécu pendant cinq ans dans son «tombeau» à l'intérieur d'une station de métro du Caire, a été libéré à la suite d'une campagne sur les réseaux sociaux, rapporte le Cairo Post. Biso s'était caché là pour échapper à un gros chat, raconte un homme âgé appelé «Oncle Abdo», propriétaire d'une échoppe dans la station. C'est lui qui, chaque jour, a donné de l'eau et de la nourriture au chat, qu'il a lui-même baptisé. Oncle Abdo raconte qu'il a continué à venir nourrir Biso même pendant le Printemps arabe début 2011, alors que beaucoup de boutiques, y compris la sienne, étaient fermées. «Je l'ai fait pour Dieu. En échange, il me soulage» de beaucoup de problèmes, témoigne-t-il.
Selon le commerçant, des employés du métro avaient tenté de libérer le chat il y a quelques années, mais celui-ci était trop effrayé pour sortir. Cependant, le mois dernier, le sort de Biso a commencé à agiter les réseaux sociaux, quand une photo de la queue du chat sortant par le trou dans le mur a été publiée sur Facebook. Le cliché a attiré l'attention de Mounira Shehata, une activiste des droits des animaux, qui a lancé une campagne en ligne, avant de se rendre sur place le mois dernier avec la police, bien décidée à libérer l'animal.

Le saviez-vous

EN CHINE, IL EXISTE UN VIN DE BÉBÉS DE SOURIS !



Bien que les vins que nous connaissons d'habitude soient faits à base de raisin, certains vins contiennent d'autres composés que ce fruit qui sont parfois étonnants, tout comme ce vin traditionnel chinois qui est à base d'alcool de riz dans lequel ont immerge des bébés souris.
Cette boisson est considérée comme tonique et bonne pour la santé, en effet, les chinois pensent que ce vin est un remède pour plusieurs telles que l'asthme et des maladies du foie.

EN FAISANT LE MÉNAGE, ILS DÉROBENT UNE FORTUNE CHEZ DEUX SŒURS DÉCÉDÉES



DEUX AGENTS d'entretien ont été mis en examen après avoir dérobé des «centaines de milliers d'euros» trouvés chez deux soeurs âgées et fortunées décédées accidentellement dans le Rhône, a-t-on appris samedi de source judiciaire, confirmant une information du Progrès.
Âgés de 41 ans et de 44 ans, les deux hommes ont été mis en examen vendredi pour vol et placés sous contrôle judiciaire. Une femme a également été mise en examen pour recel et laissée libre, selon la même source. Jeudi, cinq personnes au total avaient été interpellées dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 3 mars. Les deux autres ont été relâchées sans aucune charge retenue contre elles.
Selon Le Progrès, c'est une enquête de police de deux ans qui a permis la découverte des sommes d'argent. Elle débute en avril 2013, après la découverte des cadavres de deux soeurs décédées chez elles à Bron, dans la banlieue lyonnaise. L'autopsie conclut à une mort accidentelle remontant à quatre mois plus tôt. Et au domicile des deux retraitées, dont l'une était enseignante et l'autre employée de la Poste, sont retrouvés 397.985 euros en espèces, précise le quotidien régional.
N'ayant pas d'héritiers et vivant dans l'isolement, elles avaient désigné des voisins comme légataires. En consultant les papiers des vieilles dames, ceux-ci se sont aperçus qu'elles disposaient en réalité d'une somme bien plus importante en espèces. Un total de 1,867 million d'euros manquant à l'appel, selon la source judiciaire.
La police a mené l'enquête jusqu'à tomber sur des virements bancaires suspects sur les comptes des employés recrutés pour nettoyer la maison après la découverte des cadavres. Interpellés jeudi, certains des auteurs ont reconnu les faits et raconté avoir trouvé l'argent dans deux sacs dans les chambres des soeurs.

IL BRAQUE UNE BOULANGERIE, PUIS ENVOIE UNE LETTRE D'EXCUSE ET DE L'ARGENT



UN JEUNE HOMME de 20 ans, étudiant, doit être jugé ce vendredi par le tribunal correctionnel de Niort (Deux-Sèvres) pour vol à main armée bien qu'il ait fait amende honorable en envoyant une lettre d'excuse et de l'argent à sa victime.
L'auteur du vol a agi avec un complice, le13 février dernier, dans une boulangerie située au Pin, petite commune des Deux-Sèvres. Un portrait-robot avait été diffusé par la gendarmerie, ce qui a permis aux enquêteurs de remonter jusqu'au complice, âgé de 21 ans, puis au principal suspect, selon La Nouvelle République.
Interpellé mercredi dans la région de Metz, ce dernier a reconnu les faits. Il avait menacé la boulangère avec un couteau afin de se faire remettre le peu d'argent qui se trouvait dans la caisse.
Le jeune homme sera jugé en comparution immédiate pour «extorsion et vol aggravé». Mais bien avant son arrestation, il avait adressé une lettre d'excuse à la boulangère. L'enveloppe de ce courrier inhabituel contenait également une somme d'argent liquide, non précisée, pour dédommager la commerçante du préjudice.
Dans la lettre à sa victime, le prévenu avait même tenté de justifier très maladroitement son acte en écrivant : «J'espère que cette mésaventure aura pu créer de la publicité pour votre commerce.»

UN PÊCHEUR ATTRAPE UN HOMARD GÉANT



JESSE TUDOR, un pêcheur canadien, a capturé la semaine dernière au large de la Nouvelle-Écosse un homard de 17 livres, soit 7,7 kilos. Les pinces du crustacé étaient plus grosses que la tête du pêcheur. "On en a enfin eu un énorme. On cherchait ce gros machin depuis un moment et il est finalement dans nos filets !" s'est réjoui le pêcheur sur CBS. Il ne s'agit pourtant pas du plus gros crustacé que le pêcheur ait attrapé.
Jesse Tudor confie en avoir pêché un d'environ 8,6 kilos l'année dernière. Une prise qui pourrait lui permettre de participer au Jumbo Lobster Contest 2015 - littéralement, le concours du homard éléphantesque. L'an dernier, le capitaine Harold Graham a capturé un Homarus americanus de 9,6 kilos.
À la taille adulte, certains homards mesurent généralement 50 centimètres et peuvent peser 4 kilos. Selon certains témoignages, le plus gros homard jamais mesuré a été capturé dans cette même région en 1977. Il pèserait près de 20 kilos avec une taille comprise entre 90 et 120 centimètres. Une légende puisqu'aucun cliché n'a jamais prouvé l'existence de ce monstre marin.

Le Sony Xperia Z3, aussi bon en photo le jour que la nuit

Le Sony Xperia Z3 est incontestablement un très bon produit pour prendre des photos et même l'un des meilleurs smartphones pour prendre de très beaux clichés aussi bien le jour que la nuit. Cela est rendu possible grâce à son capteur Sony Exmor RS de 20,7 mégapixels mais ce n'est pas tout !



En effet, pour juger des qualités d'un appareil photo, il ne faut pas prendre uniquement en considération le nombre de mégapixels. C'est un élément important mais tout un tas de facteurs rentrent en ligne de compte dans la qualité des clichés réalisés.
Ainsi, en plus du nombre de mégapixels, il faut également avoir un flash qui ne va pas dénaturer les couleurs de la scène que vous voulez immortaliser. C'est le cas du Sony Xperia Z3 avec son flash à LED pulsée.
La taille du capteur est aussi importante et le téléphone de Sony dispose d'un capteur avec une ouverture importante (1/2.3 pouces) similaire à ce que l'on peut retrouver dans des appareils photos compacts et bien plus importante que la moyenne des autres smartphones (autour de 1/3.2 ou1/3).
Surtout, les Z3 et Z3 Compact sont les premiers smartphones au monde à disposer d'une sensibilité ISO 12 800. Cela veut dire qu'ils sont plus sensibles à la lumière que les autres smartphones, notamment en situation de basse luminosité. Ainsi, même si l'éclairage est faible, les photos que vous prendrez seront lumineuses, vos clichés seront parfaits quelle que soit l'exposition.

Facebook : découvrez Riff, la nouvelle application vidéo du réseau social

FACEBOOK vient de lancer sa nouvelle application dédiée à la vidéo baptisée Riff.
La F8 Developer Conference qui se tenait du 25 au 28 mars derniers a été riche en enseignements. Mark Zuckerberg n'a pas été avare en annonces en tous genres. À l'issue de l'évènement, deux grandes tendances se dégageaient, d'un côté, la place très importante que va prendre désormais Facebook Messenger dans la stratégie de développement de Facebook. Le réseau social va également faire désormais la part belle à la vidéo et la sortie de Riff, son application de capture et de personnalisation de vidéo.



Créez vos vidéos entre amis avec Riff

Facebook continue donc d'étendre sa galaxie d'applications. Une fois connecté à votre compte Facebook, Riff affiche un mur des meilleures vidéos d'une thématique précise postées sur la plateforme ou celles de vos contacts Facebook si ces derniers sont actifs sur l'application.
Bien entendu, l'application vous propose également de devenir contributeur à votre tour ! Il vous suffit pour cela de cliquer sur « Commencer une nouvelle vidéo ». L'application vous proposera tout d'abord de choisir le thème de votre vidéo. Cette étape est très importante puisque votre vidéo une fois terminée, cette dernière s'ajoutera à la thématique sélectionnée et vos amis pourront alors ajouter leur propre vidéo sur la thématique choisie à la suite de la vôtre. Riff est ouvert aux autres plateformes puisque vous pourrez ensuite partager vos créations sur Twitter ou encore Linkedin.

Facebook fait le forcing sur la vidéo

Reste à voir comment les utilisateurs s'approprieront cette application au concept un peu bâtard. À mi-chemin entre un Vine et une Snapchat, la simplicité du concept risque de devenir un frein à la créativité au bout d'un certain temps. Avec Riff, Facebook confirme sa volonté de percer dans la vidéo.
Le réseau social vient en effet de mettre en place un code « embed » qui permettra d'intégrer les vidéos postées sur Facebook sur n'importe quel site web. Dans le même temps, Mark Zuckerberg annonçait lors de la F8 la prise en charge prochaine des vidéos à 360°.
La concurrence s'active aussi de son côté avec la sortie récente de Periscope par Twitter.

NINTENDO : LE MODE 200CC ARRIVE POUR MARIO KART



Lors du Nintendo Direct qui a eu lieu plus tôt dans la semaine, on a appris qu'un mode 200c va être ajouté dans MarioKart 8 pour Wii U.
En voilà une bonne nouvelle pour les fans de Mario Kart ! C'est même une première pour la série Mario Kart, toutes consoles confondues : une catégorie 200cc va être ajoutée au jeu lors d'une mise à jour le 23 avril. C'est ce que l'on a pu apprendre lors du Nintendo qui a eu lieu jeudi dernier.

Pour la première fois, un mode 200cc dans Mario Kart

On connaissait les séries 50, 100 et 150cc dans les Mario Kart. Pour la première fois, une catégorie 200cc va voir le jour. Elle sera téléchargeable gratuitement pour votre Wii U le 23 avril. Nintendo a également révélé le contenu du DLC 2 pour ce même jeu. Celui-ci sera basé sur le thème Animal Crossing et proposera 3 nouveaux personnages, 8 nouveaux circuits et 4 nouveaux véhicules.
2 nouvelles coupes baptisées Coupe Clochette et Coupe Crossing seront jouables, chacune proposant 4 courses. Une course de la Coupe Crossing aura la particularité de voir ses décors, qui suivent les 4 saisons, changer chaque fois qu'elle sera lancée. Ce DLC sera disponible le 23 avril au prix de 8 euros. Si vous décidez de vous offrir les DLC 1 et 2, il vous en coutera 12 euros.

Nintendo annonce de nouveaux Amiibo

Toujours dans le thème Mario Kart, ce sont 8 nouveaux amiibo qui ont été annoncés : PAC-MAN, Wario, Bowser, Olimar, Sonic, le Villageois, Toad, Mega Man et Harmonie. Ces 9 figurines supplémentaires seront compatibles avec Mario Kart dès la mise à jour prévue le 23 avril.
Nintendo a également dévoilé la disponibilité prochaine de nouveaux amiibo. Une série de Yoshi verra le jour lors de la sortie du jeu Yoshi's Woolly World, des amiibo en laine. On sait également que l'amiibo Inkling fera son apparition à la sortie de Splatoon le 29 mai et que de nombreuses autres amiibo en relation avec le jeu Super Smash Bros seront disponibles courant mai et juin.

Windows et Mac accueillent les applications Android

DÉCIDÉMENT, on retrouve l'OS mobile de Google partout. Il va même être possible d'utiliser Android sur Windows, iOS et aussi Linux.
Le système d'exploitation mobile Android est utilisé principalement sur les smartphones et tablettes. C'est un OS plutôt plaisant à utiliser et riche de milliers d'applications en tous genres. Les inconditionnels vont être contents, ils vont pouvoir faire tourner leurs applications préférées sur Windows, iOS et Linux.

ARC Welder permet d'utiliser les applications Android avec Chrome

ARC, c'est le nom du programme développé par Google pour faire fonctionner les applications Android sur les ordinateurs équipés de Chrome OS, jusque-là plutôt réservé aux développeurs qui travaillent en collaboration avec Google. La firme de Mountain View veut ouvrir son programme au grand public et développe actuellement ARC Welder, qui permettra aux applications Android d'être utilisées sur les ordinateurs équipés du navigateur Internet Google Chrome.



Elles pourront ainsi tourner sous les systèmes d'exploitation Windows, iOS et Linux.
Le projet est actuellement en phase de test et le programme ARC Welder n'est pas stable à 100%. Certaines applications ne fonctionnent pas et d'autres voient certaines fonctionnalités non compatibles encore. Si vous êtes tenté d'essayer ARC Welder, vous pouvez toujours vous rendre à cette adresse.

ARC Welder : uniformiser les applications mobiles et de bureau

Google voudrait-il contrer Windows Mobile ? Microsoft a annoncé que Windows 10 sera identique quelle que soit la plateforme (PC, smartphone ou tablette). Ainsi, des logiciels qui n'étaient que disponibles pour un PC, pourront être utilisés sur un smartphone équipé de Windows 10. Microsoft espère ainsi combler son manque d'applications mobiles et convaincre des utilisateurs de passer à Windows Mobile.
A terme, Google voudrait faire de même avec Android grâce à ARC Welder. Les applications pensées pour les dispositifs mobiles seraient alors utilisables sur tous les ordinateurs et le public ne fera plus de distinction entre applications mobiles et de bureau.

Questions ? Réponses !

MASSAGE ANTISTRESS : LE MASSAGE DES PIEDS ET DES ÉPAULES ?



Pour favoriser la détente, le massage doit répondre à quelques impératifs incontournables : la lenteur des mouvements et la connaissance des zones à masser sont essentiels à la réussite. La région cervicale et… les pieds par exemple, figurent parmi les régions du corps les plus sensibles. À bon entendeur…

Massage antistress : le cou et les épaules

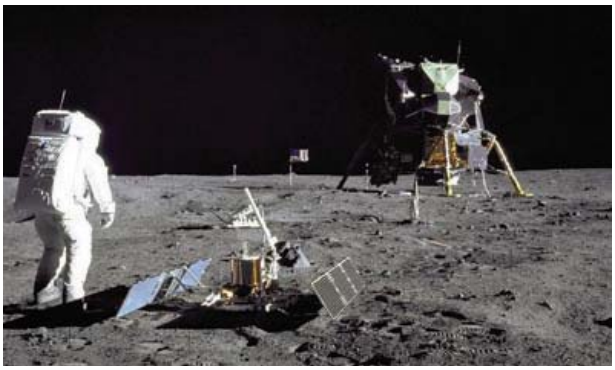
La zone intégrant le cou et les épaules en effet, est située juste « en face » du centre gouvernant le système parasympathique crânien. Il s'agit du système nerveux de la vie végétative, qui règle une partie de ce qui relève de notre inconscient. Le fait de masser cette zone avec des mouvements lents, qu'ils soient profonds ou simplement effleurés, la stimule fortement. Cela provoque une sorte d'état second : le rythme cardiaque ralentit, la tension artérielle diminue, tout comme la température corporelle et les tensions musculaires.

Massage antistress : le massage des pieds

Le massage des pieds pour sa part, provoque une réaction identique sur la zone du parasympathique sacré. Non pas qu'il revête un caractère mystique : il se trouve tout simplement en regard du sacrum juste au-dessus du coccyx. Au bas des reins, donc. Extrêmement irrigués, les pieds transmettent à notre système nerveux les réactions cutanées provoquées par le massage. La zone est particulièrement réactive. Il n'est pas rare que certaines personnes s'endorment, lors d'un tel massage.

Le noyau de la Lune mesure 250 km et ressemble à celui de la Terre

Sans quitter notre planète, des chercheurs ont analysé le noyau de la Lune en étudiant la propagation des sons dans des échantillons de fer très fortement comprimés dans les installations de l'ESRF, à Grenoble. En comparant ces résultats avec les mesures fournies par les sismomètres déposés par les missions Apollo, ces physiciens concluent que le noyau de la Lune, semblable à celui de la Terre, mesure 250 km et est entouré d'une enveloppe liquide plutôt fine.



Les enregistrements sismiques obtenus grâce au programme spatial Apollo (Apollo Lunar Surface Experiments Package) fournissent des informations très précieuses sur la structure interne de la Lune. Cependant, ces données ne suffisent pas à déterminer la structure ainsi que les propriétés de son noyau. Afin de mieux interpréter les différentes propriétés sismiques, des mesures de densité et de vitesse du son dans le fer aux pressions et températures existant dans le noyau lunaire ont été obtenues par des chercheurs de l'équipe Minéralogie des intérieurs planétaires de l'IMPMC (CNRS, UPMC, IRD, MNHN) et présentées dans la revue PNAS. Ce travail, qui fournit de nouvelles clés pour comprendre les observations sismiques, a permis de modéliser précisément la composition et la structure du noyau métallique de la Lune.

Le fer, en effet, est le constituant principal du noyau des planètes de type tellurique (dont la structure globale est similaire à celle de la Terre). Il adopte une structure hexagonale compacte (hc) dans les conditions du noyau interne de la Terre. En revanche, pour les corps planétaires plus petits, comme la Lune, Mercure ou Mars, où les pressions sont plus modérées, une structure cubique à faces centrées (cfc) est attendue. Déterminer les propriétés physiques du fer à haute pression et température est donc essentiel pour la modélisation des noyaux planétaires.

Les chercheurs ont mesuré la densité et la vitesse de propagation des ondes de compression et des ondes de cisaillement dans le fer cubique à faces centrées aux pressions et températures caractéristiques des intérieurs des planètes telluriques de petites dimensions. Les expériences ont été effectuées sur des échantillons de fer comprimés jusqu'à 19 GPa et chauffés jusqu'à 1.150 K dans des cellules à enclume de diamant sur la ligne de lumière ID28 de l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility, Grenoble). La vitesse du son a ainsi été déterminée par mesure de diffusion inélastique des rayons X, tandis que la diffraction de ce rayonnement renseignait sur la structure cristalline et sa densité.

Le noyau de la Lune ressemble à celui de la Terre

Les résultats indiquent que la vitesse sismique actuellement proposée pour le noyau interne de la Lune est bien inférieure à celle du fer-cfc ainsi que des alliages de fer plausibles. Cet ensemble de données apporte donc de très fortes contraintes sur les modèles sismiques du noyau lunaire et des noyaux des petites planètes telluriques et a permis de construire un modèle direct de la composition, structure, densité et vitesse du noyau de la Lune.

Plus précisément, la Lune semble posséder un noyau interne solide d'environ 250 km de rayon constitué de fer en structure cfc, entouré par une enveloppe relativement fine, d'environ 80 km d'épaisseur, d'un alliage liquide de fer et de souffre. Comme l'avaient suggéré de précédentes études, la structure globale du noyau lunaire est donc similaire à celui de la Terre mais avec un noyau externe liquide beaucoup plus petit en proportion.

L'approche, ici employée pour comprendre les propriétés du noyau de la Lune, peut être étendue à d'autres planètes, comme Mars. L'objectif premier de la mission Insight du Nasa Discovery Program, dont le lancement est prévu en mars 2016, est d'installer une station sismique pour l'étude de l'intérieur de Mars, mise au point par l'IPGP, le Cnes et l'université Paris-Diderot. Les résultats présentés ici et l'ensemble des données similaires seront essentiels pour interpréter les observations sismiques.

Inoffensif pour la santé, le café protègerait contre des maladies

LE CAFÉ, dont les effets ont longtemps été controversés, est le plus souvent inoffensif pour la santé et pourrait avoir des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, Alzheimer, Parkinson ou le diabète, même s'il est décaféiné. Ce sont les conclusions de nombreuses études publiées dans le monde ces dernières années.

En février, un comité d'experts indépendants du gouvernement américain qui fait des recommandations tous les cinq ans pour le guide diététique aux États-Unis a conclu que la plupart du temps, le café n'était pas néfaste pour la santé. Une première.

« Nous avons examiné toutes les études et rien n'indique des effets nocifs du café sur la santé avec une consommation modérée de trois à cinq tasses par jour », ou 500 milligrammes au plus de caféine, explique Miriam Nelson, professeure de nutrition à l'Université Tufts à Boston, un des membres de ce comité. « En fait, nous avons constaté une réduction du risque de maladies cardiovasculaires, de Parkinson, de diabète et de certains cancers », de la prostate et du sein, ajoute-t-elle dans un entretien avec l'AFP.



« Les résultats sont solides et c'est une bonne nouvelle pour les buveurs de café », estime la professeure Nelson. Tom Brenna, professeur de nutrition et de chimie à l'Université Cornell à New York, également membre de cette commission d'experts, insiste pour ne pas trop exagérer les bienfaits du café, car le mécanisme d'action reste indéterminé. « Ce serait une mauvaise idée de dire au public que le café peut guérir le cancer », dit-il à l'AFP. Ce que la commission a constaté en analysant les nombreuses études passées, c'est que « boire quotidiennement de trois à cinq tasses de café n'a aucune conséquence négative sur la santé de la population générale. Cette boisson semble même avoir certains effets protecteurs », ajoute-t-il.

En revanche, les femmes enceintes devraient peut-être se limiter à 200 milligrammes de caféine par jour, par précaution, soit deux tasses, souligne le nutritionniste. Mais, ajoute-t-il, rien dans toutes ces études n'indique que le café est lié à des naissances prématurées.

CONFLIT ENTRE LA CONSERVATION DE LA NATURE ET LA SURVIE DES POPULATIONS AUTOCHTONES :

Le WWF accusé de violations des droits de l'Homme

Survival International, le mouvement mondial pour les droits des peuples indigènes, a révélé que de graves abus étaient commis à l'encontre des Pygmées baka[1] du sud-est du Cameroun, aux mains des brigades anti-braconnage soutenues et financées par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Les Baka sont illégalement expulsés de leurs terres ancestrales au nom de la conservation, la plus grande partie de leur territoire étant transformée en "zones protégées" – dont des zones de chasse au trophée.

Plutôt que de s'en prendre aux puissants individus qui se cachent derrière ce braconnage organisé, les gardes forestiers et les soldats poursuivent les Baka qui pratiquent une chasse de subsistance. Les Baka et leurs voisins accusés de braconnage risquent la détention, les coups et la torture. Ils font état de nombreux morts parmi eux suite à ces expéditions punitives.
Le ministère camerounais des Forêts et de la Faune, qui emploie les gardes forestiers, est financé par le WWF qui apporte également à ces derniers une assistance technique, logistique et matérielle. Sans son soutien, les brigades anti-braconnage ne pourraient pas agir.
Les normes fixées par les Nations-Unies requièrent que le WWF prévienne ou atténue "les effets négatifs sur les droits de l'homme directement liés à ses opérations" même s'il n'y a pas contribué, or le géant de l'industrie de la conservation semble réticent à les mettre en pratique. Bien qu'il ait été prouvé que les brigades anti-braconnage ont bel et bien violé les droits des Baka, le WWF continue de leur apporter son soutien.
Suite à la perte de leur territoire et de leurs ressources, on constate un déclin de l'état de santé des Baka et une augmentation des maladies telles que paludisme et sida. Ils craignent de pénétrer dans la forêt qui leur a apporté tout ce dont ils ont besoin durant d'innombrables générations. Ils risquent la détention, les coups, la torture et la mort aux mains des équipes anti-braconnage soutenues par le WWF. Un Baka a confié à Survival : "La forêt appartenait aux Baka mais ce n'est plus le cas. Nous circulions dans la forêt au gré des saisons mais maintenant nous avons peur de le faire. Pourquoi ont-ils le droit de nous interdire de pénétrer dans la forêt ? Nous ne savons pas vivre autrement. Ils nous battent, nous tuent et nous obligent à fuir et à nous réfugier au Congo".
En effet, les Baka n'ont ni consenti à la création de zones protégées sur leur territoire, ni accepté les lois qui les criminalisent et les assimilent à des braconniers parce qu'ils chassent pour se nourrir. Ils subissent harcèlement, coups et torture et nombreux sont ceux qui dénoncent des morts parmi eux suite aux mauvais traitements.
Stephen Corry, directeur de Survival, a déclaré aujourd'hui : "Les peuples indigènes sont les meilleurs défenseurs de l'environnement et les meilleurs gardiens du monde naturel. Ils connaissent mieux que quiconque leurs terres et tout ce qui s'y rapporte. Un idée équitable et irréprochable de la conservation va de pair avec le respect du droit international relatif aux peuples indigènes, particulièrement leurs droits territoriaux. Les organisations telles que le WWF devraient être à leur écoute, leur apporter l'aide dont ils ont besoin concernant la protection de leurs terres et les soutenir autant que possible. Il est urgent de repenser la notion de 'conservation'".
Survival a introduit une requête auprès de la Commission nationale camerounaise des droits de l'homme et des libertés l'exhortant à enquêter sur ces violations des droits de l'Homme.

Un an après : le WWF n'a toujours pas mis fin aux exactions commises à l'encontre des Pygmées

Le WWF a dans un premier temps réagi avec agressivité à la campagne épistolaire de Survival dénonçant ces abus, qualifiant celle-ci de 'calomnieuse', 'absurde' et ne 'servant que ses propres intérêts'. Plus récemment, le WWF a admis être 'conscient que la situation défavorisée générale des Baka trouve aussi son origine dans leurs relations avec les gardes forestiers, la police et les tribunaux'.
Treize ans après avoir été informé pour la première fois, le WWF n'a toujours pas pris de mesures pour mettre fin aux exactions commises par les brigades anti-braconnage à l'encontre des Pygmées baka et de leurs voisins au sud-est du Cameroun.
Près de 9 000 personnes ont écrit au WWF pour l'appeler à veiller à ce que son financement ne soit pas utilisé pour violer les droits des Baka et de leurs voisins. L'an dernier, des villageois avaient demandé au WWF de suspendre son aide.

Un OGM peut en cacher un autre

DES CRYPTO-OGM dans nos champs? Fin mars, neuf associations ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat afin d'obtenir un moratoire sur les variétés rendues tolérants aux herbicides (VrTH). Problème, elles ne sont pas considérées comme des OGM, du fait qu'elles sont obtenues par mutagénèse, et non par transgénèse.
«Nous sommes dans la même situation qu'en 1998», haute époque de la lutte contre les OGM, estime Patrick Rivolet, porte-parole de l'Appel de Poitiers [1]. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de plantes transgéniques, mais de variétés obtenues par mutagénèse, les VrTH.
En bref, les mutations sont provoquées non pas de manière ciblée comme avec les OGM «classiques», mais de manière aléatoire par un traitement physique ou chimique. Le caractère d'intérêt, en l'occurrence une tolérance à un herbicide, est ensuite sélectionné parmi les divers mutants obtenus au hasard.
Or dans la législation européenne sur les OGM, la mutagénèse fait l'objet d'une exemption –avec une autre technique, celle de la fusion cellulaire. Dès lors, elle n'est pas concernée par la directive n°2001/18 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.
Bilan: les variétés VrTH ne sont pas considérées comme des OGM, et ne sont pas régulées comme telles. Pourtant, les risques seraient tout aussi importants, craignent plusieurs associations, qui s'en inquiètent depuis 2010.

Des «éponges à pesticides»

Dans une tribune publiée le 20 mars dans le quotidien Libération, 44 personnalités scientifiques et associatives les qualifient de «véritables éponges à pesticides». Ce qui semble bien peu compatible avec les objectifs affichés du plan Ecophyto, dont la version remaniée prévoit de réduire l'usage de pesticides de 50% d'ici 2025.
Comme pour leurs cousins OGM, les experts évoquent des risques de contamination génétique de l'environnement, et d'expansion des adventices résistantes. Les VrTH «échappent à toute évaluation sur l'environnement, la santé, à toute obligation d'étiquetage, de traçabilité et d'information des utilisateurs et des consommateurs», déplorent-ils.
C'est avec le tournesol que la technique s'est d'abord fait connaître, avec la variété Express'Sun de Pioneer. Pour Inf'OGM, «il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître les surfaces cultivées avec ces variétés mutées. En 2013, 20% des cultures de tournesol étaient déjà rendues tolérantes aux herbicides. Le ministère de l'agriculture, lui, nous a précisé que 17.000 hectares de colza [Clearfield de BASF, ndlr] et 110.000 hectares de tournesol rendus tolérants à un herbicide ont été semés en 2014, sans vouloir nous préciser ses sources» [2.
«Si le colza explose de la même façon que le tournesol, nous serons face à un dossier que plus personne ne pourra maîtriser: nous sommes sciemment en train de fabriquer du risque», juge Patrick Rivolet. Les vifs débats sur les OGM nous l'ont appris: le colza, dont la graine, légère, se disperse au loin, se croise facilement avec d'autres brassicacées (moutarde des champs, ravenelle, rapistre, etc.), au risque de voir la mutation fuiter massivement dans l'environnement.

Ministères, Matignon puis Conseil d'Etat

Après «avoir rencontré les ministères de l'agriculture et de l'écologie à huit reprises ces deux dernières années», les associations ont envoyé mi-décembre 2014 un courrier au premier ministre Manuel Valls. Sans réponse: lors d'un rendez-vous mi-mars, son cabinet affirmait même ne pas en avoir eu vent, «une stratégie d'enfarinage», grince Patrick Rivolet.
Dès lors, les neuf associations , sous l'égide de l'Appel de Poitiers, ont déposé fin mars un recours devant le Conseil d'Etat pour absence d'évaluation des VrTH, réclamant «un moratoire immédiat» pour la vente et la mise en culture du colza issu de ces variétés. Interrogé sur l'argumentaire juridique d'une telle demande, Patrick Rivolet évoque notamment l'«incohérence» avec la législation européenne sur les semences, qui impose de prouver l'absence de risque pour toute nouvelle variété.
Interrogé sur les raisons de ce blocage, le porte-parole de l'Appel de Poitiers considère que Matignon «ne veut pas arbitrer entre les ministères de l'agriculture et de l'écologie». Si ce dernier «prend en compte nos arguments», le premier y serait bien moins réceptif. «Le lobby des phytosemenciers a fait son boulot», ajoute-t-il.
Suite aux diverses réunions avec les ministères, ceux-ci auraient saisi le Haut conseil des biotechnologies (HCB) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), affirme Patrick Rivolet. En 2011, une expertise collective du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'institut national de la recherche agronomique s'était montré pour le moins réservé face aux VrTH.
Lancé en juin 2012 par 16 associations, l'Appel de Poitiers est un collectif visant à protéger les pollinisateurs et la biodiversité, à changer les pratiques agricoles et à faire reconnaître les droits des paysans.
Selon des chiffres publiés en décembre 2014 par le ministère de l'agriculture, le colza est cultivé sur 1,5 million d'hectares, le tournesol sur 658 000 hectares.
Ces associations sont Les Amis de la Terre, la Confédération paysanne, le Collectif vigilance OGM de la Charente, Vigilance OGM 33, Nature & Progrès, le Réseau semences paysannes, le Comité de soutien aux faucheurs volontaires du Maine et Loire, OGM dangers et Vigilance OG2M.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J. H., 32 ans, magister en sciences économiques, ingénieur d'Etat en planification et statistiques, 3 ans d'expérience dans une société publique, maîtrise le français, l'arabe et l'informatique. Cherche emploi.
Tél. : (0658) 45.72.87/ (0552) 22.27.85

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

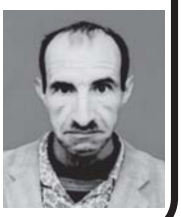
SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

Avis de recherche

Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.



Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة شميني
بلدية السوق أوفلة
مصلحة النشاط الإجتماعي، الثقافية والشباب
الرقم : 02/ن.إ.ث.ش/2015

إنشاء جمعية محلية

طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12 جانفي 2012 م والمتعلق بالجمعيات، ولاسيما المادة 18 منه، لقد تم إنشاء الجمعية المحلية المسماة :

الجمعية المحلية لترقية نشاطات الشباب لدار الشباب تاقريت

المعتمدة بتاريخ : 2015/03/23
تحت رقم : 2015/02
مقرها : دار الشباب تقريت
إسم ولقب الرئيس : اغيث خالد

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 046/15

Villa

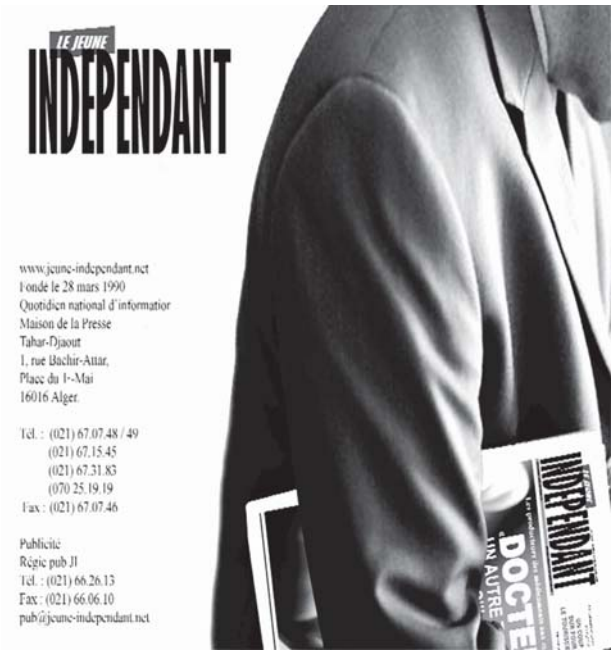
Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment vous éclaircir la peau avec du citron



Si vous avez des taches sombres sur la peau ou si vous voulez un teint plus clair, utilisez un citron pour éclaircir votre peau.

Un zeste de citron

Frottez un zeste de citron sur votre peau. Il aide à nettoyer la peau et il l'éclaircit si vous l'utilisez régulièrement.

Un spray pour jus de citron

Remplissez une bouteille à spray avec du jus de citron. Ajoutez une quantité équivalente d'eau. Vaporisez le mélange sur votre peau en prenant soin d'éviter toute coupure ou blessure. Car cela risque de faire mal.

Un exfoliant à base de citron

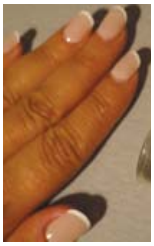
Faites un gommage à base de citron ou masque pour votre visage. Faites votre propre exfoliant pour le visage à base d'eau, du jus de citron, de miel et d'aloès Véra. Appliquez-le sur votre visage le matin de la même façon que vous utilisez de l'eau pour vous laver votre visage, puis rincer .

- Pour un masque de visage, mélangez une cuillère à soupe de jus de citron, une cuillère à soupe de jus de tomate, une cuillère à soupe de jus de concombre, et une cuillère à soupe de bois de santal. Appliquez le mélange sur votre peau et laissez-le se reposer 15-20 minutes. Rincez ensuite votre visage à l'eau tiède.

- Si vous avez une peau sèche, mélangez une cuillère à soupe de lait en poudre, une cuillère à soupe de miel, une cuillère à café de jus de citron et deux gouttes d'huile essentielle. Appliquez sur la peau et laissez le tout se reposer pendant 20-25 minutes. Rincez votre visage à l'eau tiède.

Éclaircir votre peau avec du jus de citron va prendre un certain temps, vous serez donc tentés d'appliquer un masque ou du jus de citron chaque jour. Essayez de faire 3 à 4 applications chaque semaine. Le jus de citron dessèche la peau si vous l'utilisez tous les jours.

Ongles mous et cassants : comment y remédier?



L'ongle, tout comme le cheveu, est constitué de plusieurs plaques de kératine. La kératine est une protéine fibreuse qui résiste mal à certains facteurs. Des ongles en mauvaise santé sont donc des ongles dont la kératine est fragilisée.

Quand l'eau et les produits chimiques attaquent nos ongles

La nature poreuse de l'ongle le rend particulièrement sensible à l'eau qui fait gonfler et décolle les plaques de kératine les unes des autres. Résultat : les ongles deviennent mous et se dédoublent.
Même constat pour les produits chimiques tels que les détergents qui attaquent et détériorent la couche supérieure de l'ongle qui devient cassant.

Fatigue, stress et carence alimentaire

Les états de fatigue s'accompagnent souvent de carences en fer, zinc et vitamines B qui se manifestent par des ongles cassants. Certaines personnes stressées ont également l'habitude de se ronger les ongles, ce qui favorise leur dédoublement.

Quelles solutions adopter ?

DES PRODUITS NATURELS
La levure de bière, riche en vitamine B8, est une excellente solution pour fortifier des ongles mous et cassants. Des massages réguliers de l'ongle avec de l'huile de ricin apporteront également des résultats visibles assez rapidement.

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN
Protéger ses mains en portant des gants lorsqu'on se sert de produits ménagers ou encore apposer occasionnellement du vernis durcisseur sont des astuces qui vous permettront de ménager vos ongles afin d'éviter qu'ils ne deviennent mous.

SE LIMER LES ONGLES RÉGULIÈREMENT
Plus les ongles sont longs, plus ils deviennent fragiles et ont tendance à se dédoubler.
Pour bien les entretenir, pensez à les limer régulièrement avec des limes en carton, plus douces et respectueuses de la structure de l'ongle que les coupe-ongles.

LES EFFETS INDÉSIRABLES DE LA COLORATION



Les femmes qui se teignent les cheveux tous les mois pendant un an doublent leur risque d'avoir ce cancer. Le risque est triplé chez les femmes qui se colorent chaque mois les cheveux depuis au moins quinze ans.
La couleur naturelle de vos cheveux influence nécessairement la couleur que vous obtenez après coloration. Inutile donc de s'attendre à avoir une couleur identique à celle indiquée sur le produit.
Dans le cas d'une coloration permanente ou d'une décoloration, un entretien régulier pouvant devenir une véritable contrainte est à prévoir.
Une coloration revient nécessairement à une agression que vous faites subir à vos cheveux. Ceux-ci sont donc fragilisés et il est important de redoubler de vigilance.
Malgré l'application de baumes et autres crèmes de soins pour protéger vos cheveux, ceux-ci sont amenés à s'assécher inévitablement. Les substances variées que contiennent ces produits - parfums, colorants, antistatiques, émulsifiants, antioxydants, tensioactifs, agents tampons, conservateurs ... sont autant de substances au potentiel irritant et/ou allergène.

Prenez soin de vos cheveux colorés

Le soleil, le sel, le chlore, le sable et le vent ne ménagent pas nos cheveux. Quelques conseils pour de beaux cheveux colorés.
- Attention, les cheveux colorés sont beaucoup plus sensibles. La couleur vire facilement et les cheveux deviennent plus rapidement secs.
- Portez un chapeau ou un foulard dès que nécessaire, particulièrement entre midi et 16 heures.
- Après chaque baignade en piscine ou en mer, rincez abondamment votre chevelure (en l'absence de douche, prévoyez une grande bouteille d'eau).
- Et le soir, lavez vos cheveux avec un shampooing doux.

Astuce Naturelle : masque gommant et éclaircissant



Malaxer une cuillère à soupe de poudre de riz blanc (traditionnel) avec une cuillère à soupe de lait tiède.
Ensuite étaler sur le visage pendant 20 minutes, puis rincer à l'eau froide. A refaire maximum 2 fois par semaine.

Boulette de poisson



Ingrédients :

-1 kg de poisson blanc de votre choix
-1/3 de baguette de la veille
-3 oignons
-3 gousses d'ail
-1 bonne poignée de persil plat
-1 cuillère à café de piment moulue doux ou paprika
-1 cuillère à café de coriandre en poudre
-3 œufs moyens
-Sel
-Poivre
-1 cuillère à café d'harissa (facultatif)
-Huile d'olive pour la friture
Ingrédients pour la sauce
-2 tomates fraîches ou 1 verre de coulis de tomate
-2 gousses d'ail

Préparation :

Dans un récipient d'eau faire tremper le pain rassis, laissez quelque instant puis presser le pain et réservez.
A l'aide du presse-ail, écraser les gousses d'ail puis hacher les oignons et le persil puis réservez. Enlever les arêtes et hacher grossièrement le poisson.
Dans un récipient mélangez ensemble le pain, le poisson, l'ail, le persil, les oignons, assaisonner avec du sel, poivre, piment rouge doux, la coriandre et si souhaité l'harissa. Bien malaxer avec la main en ajoutant les oeufs un à un (vérifiez l'assaisonnement). Faire des petites boulettes avec les mains.
Dans de l'huile bien chaude, faire frire les boulettes, jusqu'à ce qu'elles deviennent bien dorées.
Mettre les boulettes dans une marmite et faire cuire avec deux verres d'eau, les gousses d'ail entières et les tomates fraîches coupées en dés ou le coulis de tomate. Laisser mijoter pendant environ 30 minutes.

Oranges à la noix de coco



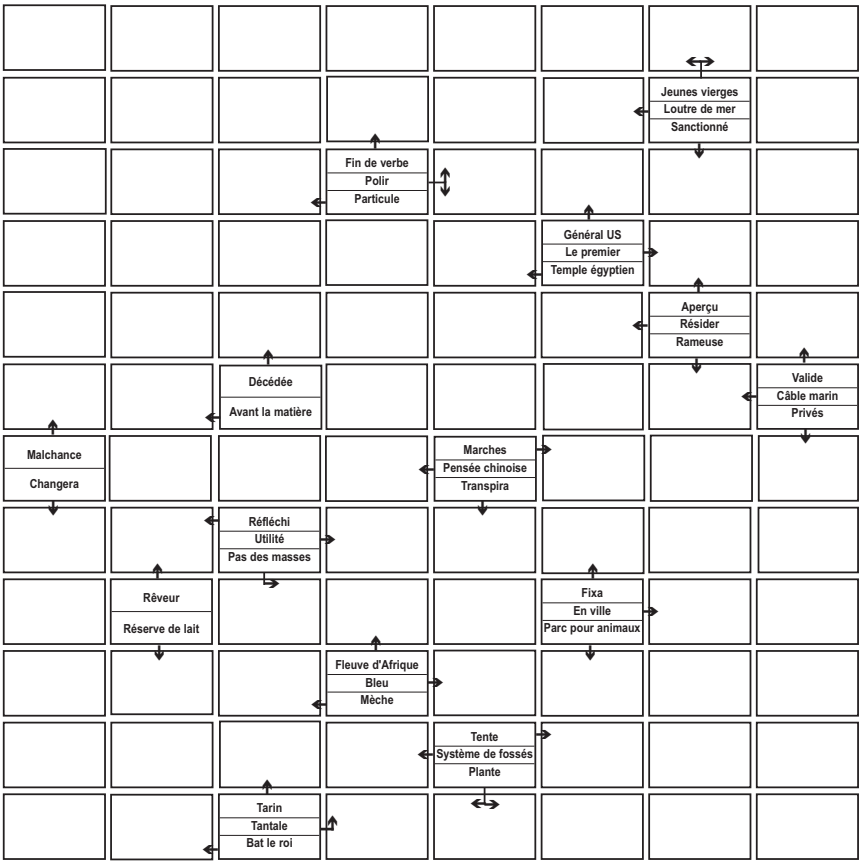
Ingrédients :

500g de noix de coco finement moulues
300g de sucre glace
250g de fondant
Arôme d'oranges
Environ 1 ou 2 cuillères à soupe d'eau de fleurs d'oranger
Colorant alimentaire rouge, vert, jaune
Ingrédients Pour la farce :
2 mesures de biscuit moulu
1 mesure de noix moulues
1 mesure de Halwat El Turc
Miel (selon le besoin)
Ingrédients décoration :
Morceaux de chocolat

Préparation :

Dans un récipient, bien mélanger la noix de coco, le sucre glace et le fondant, ajouter 1 à 2 cuillères à soupe d'eau de fleurs d'oranger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter l'arôme d'oranges et colorer en orange (rouge + jaune). Façonner des boules de 30g.
Préparer la farce : dans une terrine, mélanger tous les ingrédients cités puis ramasser avec le miel jusqu'à obtenir une farce molle et homogène.
Façonner des petites boules de farce, prendre une boule de pâte de noix de coco et fourrez-la avec une boule de farce.
Faire passer le dessus à la râpe pour obtenir un dessus ressemblant à une orange.
Façonner des petites feuilles en pâte de noix de coco verte, fixez-la avec du blanc d'œuf et un morceau de chocolat.

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE

FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP

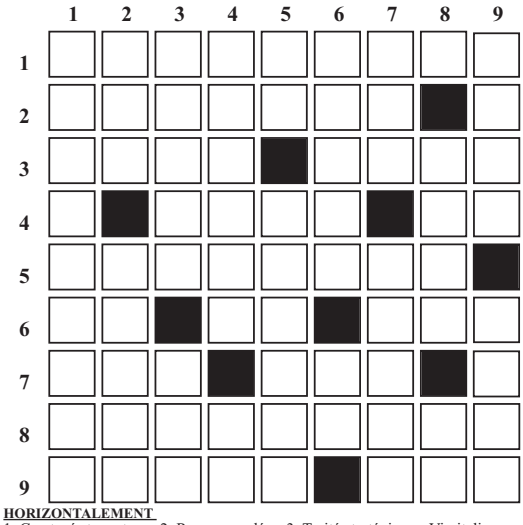
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I

MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

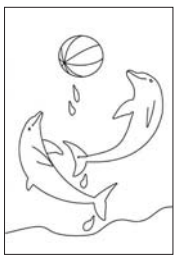
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

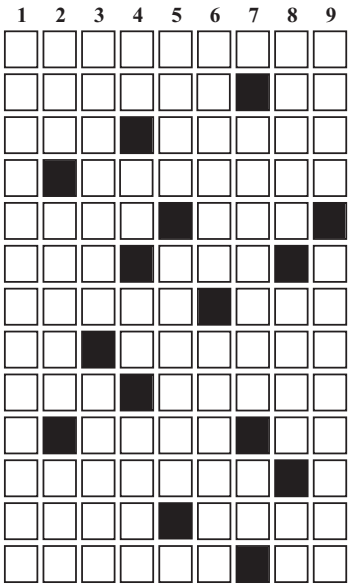
VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES





Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M

VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -

ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

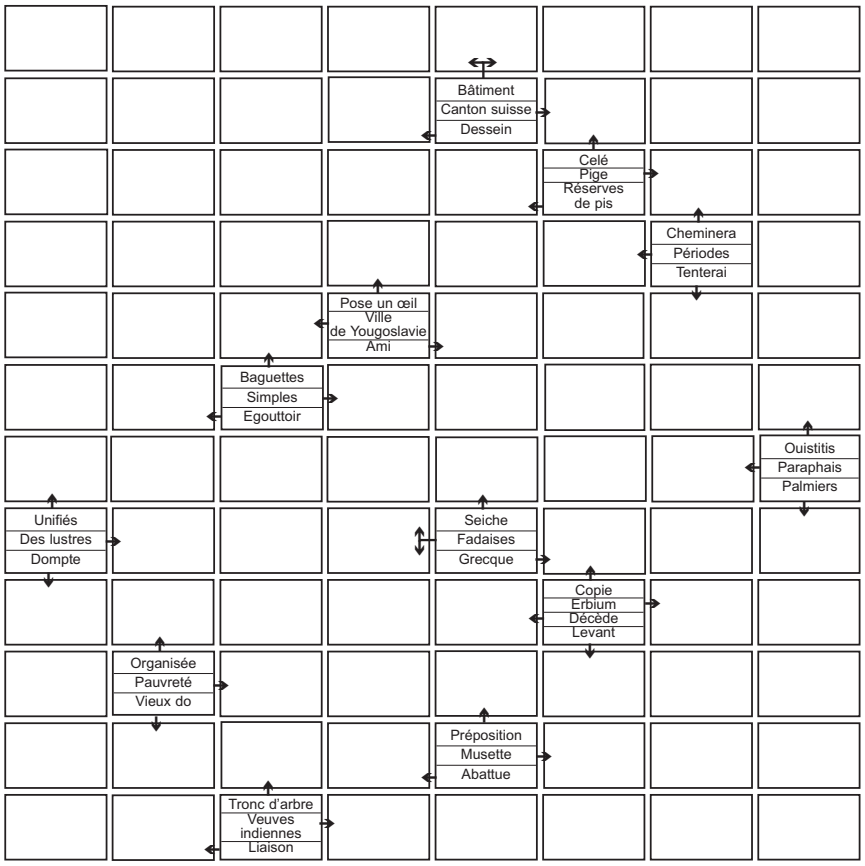
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

Solutions

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

Mots fléchés n° 1490



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1489

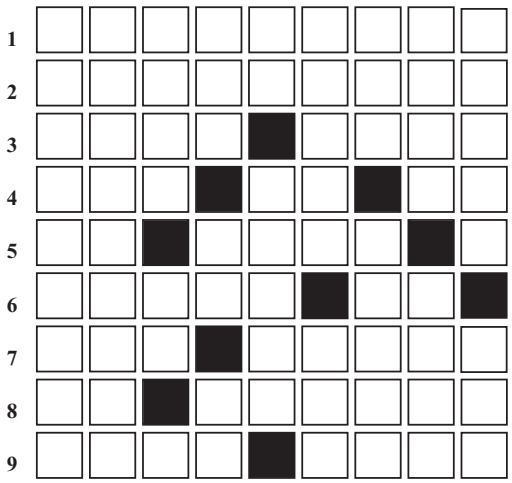
HORIZONTALEMENT

– SHARPIE
TAI T – TON
AVERS – ST
ROSEES – E
DU – SUAIT
IRA – LUNE
VENT – GO –
ERGOTE – M
M – ICA – VU
EON – GAIS
NIEE – IDA
TESTERAS

VERTICALEMENT

– TARDIVEMENT
SAVOURER – OIE
HIES – ANGINES
ATRES – TOC – ET
R – SEUL – TAG – E
PT – SAUGE – AIR
IOS – INO – VIDA
ENTETE – MUSAS

Mots croisés 9/9 n° 1490



SOLUTION N° 1489

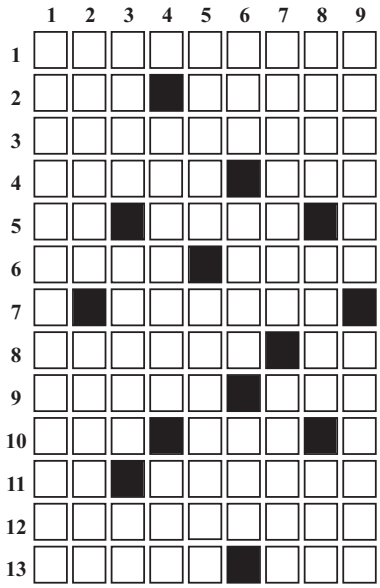
HORIZONTALEMENT
UNIVERSEL
TELEPHONA
OPERE – ILI
PATIES – IE
IL – TSARS –
Q – TE – PUER
UBU – METRE
EREBUS – AN
SUEUR – NID

VERTICALEMENT
UTOPIQUES
NEPAL – BRU
ILET – TUEE
VERITE – BU
EPEES – MUR
RH – SAPES –
SOI – RUT – N
ENLISERAI
LAIE – REND

HORIZONTALEMENT
1. Disposant autour de – 2. Qui appartiennent à l'époux – 3. Entendue – Hissa – 4. Homme de réserve – Possessif – Fin de verbe – 5. Romain – Camarades – 6. Réduit au silence – Berge – 7. Incultes – Rouspéter – 8. A l'origine de tout projet – Qui présente des lignes – 9. Gogo biblique – Crochet de boucherie.

VERTICALEMENT
1. Bouleversante – 2. Tels des sports – 3. Sélectionne – Vont avec les coutumes – 4. Palmipède – Paresseux – Mémorisé – 5. Vieux do – Elégant – 6. Tempêtai – Mesure agraire – 7. Bière anglaise – Souillés – 8. Futur glacier – Issues – 9. Souverains russes – Brame.

Mots croisés 9/13 n° 1490



HORIZONTALEMENT
1. Ton mordant – 2. Subdivision géologique – 6. Attirances passagères – 3. Joyeux drilles – 4. Très charpentée – Végétal parasite – 5. Protection de cousette – Jeune bovidé – 6. Cours français – Attifé – 7. Cent carreaux – 8. Proverbes – Pas bien loin – 9. Identiques – Lettre grecque – 10. Séchoirs – Arc-en-ciel tropical – 11. Silicium – Roche métamorphique – 12. Collection d'animaux – 13. Etabli – Lentille.

VERTICALEMENT
1. Qualité de véhicule – 2. Accès ou dépressions – Jeter le gant – 3. Déserts rocheux – Fromages bataves – Pour coordonner – 4. Besogne – Effet burlesque – 5. Embrouillée – Passereau – 6. Vague espagnole – Sentiment – S'exprime sous bois – 7. Défiée – Réunion de deux choses identiques – 8. Pas fondé – A un haut degré – Honorable Anglais – 9. Axe de roues – Fixés.

SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT
FIFRELINS
R – RAVALEE
AMI – AIEUX
GITAN – OVE
IL – CORNE –
LAIQUE – SA
ENSUITE – U
S – BESACES
– FAR – PURS
MA – EVE – RI
INQUIETE –
SAURS – HUM
ALI – EMERI

VERTICALEMENT
FRAGILES – MISA
I – MILAN – FANAL
FRIT – ISBA – QUI
RA – ACQUEREUR –
EVANOUIS – VISE
LAI – RETAPEE – M
ILEON – ECU – THE
NEUVES – ERREUR
SEXE – AUSSI – MI

soduku 219

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		9		3		6		
4	5			2			7	
		3				8		
	4		1				6	
7			9		4			5
	6				3		9	
		4				2		
	8			9			4	1
		5		4		9		

SOLUTIONS

9	6	4	3	2	1	7	5	8
1	7	3	5	8	9	6	4	2
5	2	8	7	6	4	3	1	9
3	8	9	1	7	2	5	6	4
7	5	6	4	9	3	2	8	1
4	1	2	8	5	6	9	3	7
2	4	7	6	3	8	1	9	5
8	3	5	9	1	7	4	2	6
6	9	1	2	4	5	8	7	3

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

Le Saint Coran décrit éloquemment dans les Versets 63 et suivants, terminant la Sourate dite « Al-Furqāne » ou dite « Le Discernement », le comportement de ces Elus comme suit : « Les serviteurs du Tout Miséricordieux, sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque ceux qui les méconnaissent, s'adressent à eux, leur répondent par la formule « paix ! » Qui passent les nuits, prosternés et debout devant leur Seigneur. Qui disent : « Seigneur, écarte de nous le châtiment de l'Enfer. » - car Son châtiment est permanent. Il en est mauvais gîte et lieu de séjour ! Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues, ni avares, mais se tiennent au juste milieu. ..»

«Qui n'associent guère d'autres divinités avec Allah et n'ôtent à personne sa vie sacrée, sauf à bon droit ; ne commettent guère de fornication – car quiconque fait cela, encoura une punition d'ici-bas et au Jour de la Résurrection, le châtiment lui sera doublé et y demeurera éternellement couvert d'ignominie, à l'exception de celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre ; ceux là, Allah, transformera, leurs mauvaises actions en bonnes ; et Allah Est Pardonneur et Miséricordieux ; et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre, c'est vers Allah, qu'aboutira son beau repentir… »

« Ceux qui ne prononcent guère de faux témoignages ; et s'écartent noblement de toute frivolité éventuelle. Qui, lorsque les Signes de leur Seigneur leur sont rappelés, ne deviennent à leur égard ni sourds ni aveugles ; et qui disent : « Seigneur ! Donne nous, en nos épouses, et nos descendants, le plaisir de les admirer et fais de nous un guide pour les pieux. » Ceux là seront récompensés pour leur endurance, d'une demeure éternelle des plus somptueuses dans l'Au-delà où il seront accueillis avec salut et égards ; quel beau gîte et lieu de séjour ! »

Un portrait similaire se trouve décrit dans les premiers Versets 1 à 11, de la Sourate dite « Les croyants » : «Jouissent d'une félicité sans mesure ceux qui accomplissent humblement leur prière, se détournent des futilités, s'acquittent de l'impôt cultuel « zakat, et qui se préservent de touts rapports extraconjugaux, pour lesquels l'on ne peut les blâmer. Cependant, ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs. Ceux qui veillent à la sauvegarde des dépôts des autres, qu'ils détiennent en leur possession et honorent ainsi leurs engagements. Ceux qui observent convenablement leur prière. Ceux là sont les héritiers, qui hériteront le Paradis où ils demeureront éternellement »

Deviennent élus ceux qui obéissent aux commandements du Seigneur et entre autres : « Dis : « Venez, je vais vous réciter ce que Votre Seigneur vous a interdit : « Ne Lui associez aucune divinité ; et soyez fort obéissants envers vos père et mère. Ne tuez point votre progéniture pour cause de pauvreté car Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez point des turpitudes soit ouvertement ou en cachette. N'ôtez guère la vie à quiconque, rendue sacrée par Allah, sauf en toute justice. Voilà ce qu'Allah vous recommande de faire pour que vous puissiez aisément comprendre. »

« Evitez d'être tentés par les biens de l'orphelin, que dans la mesure de lui venir en aide, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids en toute justice. Nous n'imposons à quiconque que selon sa capacité. Et lorsque vous serez appelés à témoigner, soyez en justes, même s'il s'agit d'un proche parent. Et acquittez vous honorablement de votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Probablement, vous rappelleriez vous. »

« Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez le donc ; et ne suivez guère les sentiers tortueux qui vous éloignent de Sa



Voie. Voilà ce qu'Il vous enjoint ; ainsi atteindriez vous la piété. » (Sourate dite : « Al -An'ām » ou dite « Les Bestiaux » Versets 151 à 153).

En outre, cette pédagogie liant la connaissance à la foi et celle-ci à la raison, se trouve érigée par les Versets suivants 12 à 19 de la Sourate intitulée au nom du Saint Luqmān, une sagesse prophétique, mettant l'individu à l'abri de tous les aléas de la vie d'ici-bas, et lui assurant une vie heureuse dans l'Au-delà. Ces Versets stipulent : « Nous avons effectivement donné à Luqmān la Sagesse : « Sois reconnaissant envers Allah, car quiconque est reconnaissant, ne l'est en vérité que pour soi-même. Quant à celui qui est ingrat…Allah se dispensant de ses services et digne de Louanges… »

«Et lorsque Luqmān dit à Son fils tout en l'exhortant : « Ô mon fils, n'associe guère de divinités à Allah, car c'est une action infâme. Nous avons ordonné à l'homme d'obéir convenablement à ses parents (père et mère) ; sa mère l'a porté, subissant pour lui peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux t'obligent à m'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors tu dois les désobéir ; mais hormis tes convictions, tu dois entretenir avec eux des relations agrémentant votre vie d'ici-bas. »

«Et suis le chemin de celui qui oriente les gens vers Moi ; ensuite, lorsque vous serez de retour vers Moi, je vous tiendrai informés de ce que vous faisiez de votre vivant. Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, aux fins fonds d'un rocher ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur.

«Ô mon enfant, accomplis convenablement la prière, commande le convenable, interdit le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! Et ne détourne jamais ton visage des hommes, et ne foule pas le sol avec arrogance : car Allah n'aime guère le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus abjecte des voix est celle des ânes. ».

Ceci étant, permettez moi, chers amis, de porter à votre connaissance, dans les développements qui suivent, les différentes manifestations de la justice en Islam, car point de paix sans justice, et point de droit sans devoir, et point d'ici-bas sans l'Au-delà

Une justice à la fois sévère et clémente

Parmi les multiples préjugés dont l'islam fut et continue d'être d'objet, il en est un, particulièrement tenace et aussi particulièrement injuste : c'est le reproche de fanatisme et d'intolérance. Qu'il suffise ici, sans aller trop loin à propos de l'expansion de l'Islam et la civilisation musulmane d'affirmer que rien dans le Saint Coran ni dans la tradition musulmane, ne justifie la réputation que les détracteurs de la religion musulmane lui ont forgée de toutes pièces. C'est un devoir d'équité élémentaire que de le reconnaître. Si l'islam se montre d'une sévérité incontestable envers les païens et les idolâtres, il fait preuve par contre d'une très grande mansuétude envers les " peuples du Livre ".

S'il y a une chose dans le Saint Coran qui ne souffre d'aucune dénégation, ne prête à aucune équivoque, c'est précisément l'esprit de tolérance la plus bienveillante à l'égard du Judaïsme et des Chrétiens et surtout des Chrétiens. L'enseignement du Prophète Mohammed - Salut divin sur Lui - en est pénétré d'un bout à l'autre. Le Saint Coran stipule :"Ne discutez avec les gens du Livre que d'une manière convenable, à moins qu'il ne s'agisse de ceux d'entre eux, ayant commis des iniquités. Dites leur : Nous croyons en l'Ecriture qui nous est révélée comme à celle que vous avez reçue. Votre Dieu et le Nôtre ne font qu'Un et nous Lui sommes entièrement soumis" (Sourate dite « l'Araignée » Verset 46).

D'autre versets confirment cette attitude : "Parmi les gents des Ecritures, il en est aussi, qui croient en Dieu et tiennent pour véridique les Ecritures qui vous sont révélées, ainsi que leurs propres Ecritures. Tous humbles devant Dieu, ils ne font guère un vil trafic de Son enseignement. Ceux là, seront justement rémunérés par le Seigneur, si Prompt dans Ses comptes". (Sourate dite « la famille d'Imran » Verset 199).

Ces versets déterminent aussi nettement que possible la position de l'Islam à l'égard des religions révélées. Voici deux exemples qui illustrent comment l'esprit de tolérance musulman se traduisait en fait, du vivant du Prophète - Salut divin sur Lui-.

En effet, des Arabes païens de Médine avaient confié leurs enfants à la tribu juive des Béni Nazir. Après l'installation du Prophète à Médine et la conversion des païens, ceux- ci voulurent reprendre aux juifs leurs enfants pour leur faire embrasser l'Islam. Le Prophète s'y opposa. C'est à cette occasion, que fut révélé le sublime Verset :"Point de contrainte en religion. La vraie route se distingue clairement de l'erreur". (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah » Verset 256)

Le second exemple vise les chrétiens : il s'agit de l'Edit promulgué par le Prophète, le 2 Muharram de l'an 11 de l'Hégire (17 août 623) dont la teneur que voici : « J'ai écrit cet Edit en forme d'ordre pour mon peuple et pour tous ceux qui se trouvent dans la chrétienté, à l'Est comme à l'Ouest, près ou loin, jeunes et vieux, connus et inconnus.

Celui qui ne s'y conforme pas et ne suit pas mes instructions, agit contre la volonté de Dieu et mérite d'être maudit quel qu'il soit, sultan ou simplement musulman. Quand un prêtre ou un ermite se retire sur une montagne ou dans une grotte, ou se tient dans la plaine, le désert, la ville, le village ou l'église, je me tiens derrière lui en personne avec mon armée et mes sujets et je le défends contre tout ennemi. Ces prêtres sont mes sujets. Je m'abstiendrai de ne leur faire aucun tort. »

« Il est défendu de chasser un évêque de son évêché, un prêtre de son église, un ermite de son ermitage. Aucun objet ne doit être détourné d'une église en faveur de la construction d'une mosquée ou des demeures des musulmans. »

« Quand une chrétienne entretient des relations de mariage avec un musulman, celui-ci se voit dans l'obligation de bien la traiter comme conjoint, et de lui permettre de ce fait même, de prier dans son église, comme elle l'entend, avec liberté et quiétude et de lui épargner un quelconque obstacle de nature à l'éloigner de sa religion. Si quelqu'un agit contrairement, il sera considéré comme ennemi de Dieu et de son Prophète. Les musulmans doivent se conformer à ces ordres jusqu'à la fin du monde. »

C. T. B.

A suivre

TF1 — 20.55 : Unforgettable



Série avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh…
Wells et Jay se rendent à une collecte de fonds organisée par Robert Bright, le président de l'arrondissement de Manhattan, candidat à la mairie. Au moment de partir, ils découvrent le corps de Dave O'Bannon, un ami d'enfance d'Eliott. Les inspecteurs s'intéressent à Declan McCauley, président de l'Association des détritus de Brooklyn. Ils découvrent alors que ce dernier fait partie de la mafia irlandaise.

CANAL+ — 22.35 : Pas son genre



Comédie avec Emilie Dequenne, Loïc Corbery…
Pas son genre Clément Le Guern vient de quitter sa compagne. Auteur d'essais reconnu et professeur de philosophie, Clément, très parisien, apprend avec effroi qu'il est muté à Arras. Heureusement pour lui, son emploi du temps lui permet de passer la moitié de sa semaine à Paris. Mais, dans un salon de coiffure d'Arras, il rencontre Jennifer, qui s'occupe de lui. Clément est sous le charme de cette jeune femme qui lui résiste.

M6 — 20.55 : X-Men Origins : Wolverine



Film avec Hugh Jackman, Liev Schreiber…
X-Men Origins : Wolverine Au milieu du XIXe siècle, après avoir tué l'assassin de son père, le jeune James fuit avec son frère Victor. Tous les deux mutants dotés de pouvoirs de regénération, ils traversent les décennies et les guerres. Ils sont bientôt approchés par le colonel Stryker, qui veut les enrôler dans un programme ultrasecret, Weapon X. Mais l'expérience tourne mal et James, devenu amnésique, se retourne contre Stryker.

France 2 — 20.55 : Secrets d'histoire



Culture Infos
Elizabeth 1re, la reine vierge Souveraine charismatique, célibataire endurcie, Elizabeth Ire régna sur le royaume d'Angleterre pendant quarante-cinq ans, de 1558 à 1603. L'animateur retrace le parcours de cette reine, fille du terrible roi Henry VIII et de la tristement célèbre Anne Boleyn. L'âge d'or élisabéthain, marquée par des expéditions aux Amériques, par le théâtre florissant sous la plume de William Shakespeare ou l'architecture grandiose comme le somptueux château de Burghley, ...

France 3 — 20.50 : Le port de l'oubli



Téléfilm dramatique - France (2014)
Le port de l'oubli Accusée de meurtre, Jeanne Tessandier a toujours clamé son innocence et se retrouve sur le point d'être acquittée. Mais coup de théâtre au tribunal, elle avoue sa culpabilité. Vincent Lagarde, ancien journaliste d'investigation présent dans la salle, ne croit pas à ces aveux tardifs et décide de mener l'enquête. Il est aidé par Léa, la fille de Jeanne revenue au pays pour assister au procès de sa mère.

TV5MONDE — 21.05 : Meurtres à Rocamadour



Téléfilm policier - France (2013)
Meurtres à Rocamadour Le cadavre d'un homme est retrouvé sur les marches du chemin du pénitent, à Rocamadour, dans le Lot. Il aurait été contraint de gravir les 216 marches de l'escalier à genoux lors d'un pèlerinage expiatoire, comme au Moyen Age. A quelques jours de la retraite, le commandant Sophie Lacaze est chargée de l'enquête. Avec l'aide de son successeur Alexandre Delcroix, elle part à la recherche du meurtrier. De plus, la fille du défunt, âgée de 8 ans, vient d'être enlevée.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:37	04:43	04:56	04:57	05:04	05:10	05:13
Dohr	12:31	12:36	12:50	12:41	12:57	13:02	13:05
Açr	16:08	16:13	16:27	16:15	16:34	16:39	16:41
Maghrib	19:00	19:04	19:19	19:06	19:25	19:30	19:33
Icha	20:21	20:24	20:39	20:21	20:45	20:49	20:52

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5139 - MARDI 15 DJOUMADA AL THANIA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	9°
Oran	23°	12°
Constantine	14°	0°
Ouargla	24°	12°

LE THÉÂTRE ET LE CINÉMA NATIONAL EN DEUIL

Sid Ali Kouiret, une école de patriotisme et de nationalisme, nous quitte

Dans les dernières années de sa vie, Si Ali Kouiret a voulu vivre réservé et discret. Il n'apparaissait que rarement en public, accordant ses seules sorties par sa présence à de grands événements culturels et artistiques.



DR

Ce grand acteur et comédien préférait privilégier des moments calmes vécus au milieu du cercle familial. C'est que ce recul et cette retraite résolument choisie lui permettaient de savourer les belles années de gloire de sa brillante et longue carrière en qualité d'homme de théâtre et d'acteur de cinéma. Sid Ali Kouiret pouvait ainsi goûter avec une légitime fierté l'immense impact que son exceptionnel talent a suscité auprès de la jeunesse de sa génération.

C'est que les avancées des moyens de communication modernes étaient encore inconnues dans les années soixante et quatre vingts et seuls captivaient l'attention, pour les enfants ou les jeunes Algériens de l'époque, la chaîne unique de télévision et les films projetés dans les salles de cinéma encore nombreuses dans ces années. Sid Ali Kouiret rayonnait en maître. Il incarnait la Révolution. Sa personne représentait les héros et les martyrs disparus qui ont audacieusement remporté la victoire sur l'odieux colonialisme, aboutissant à l'indépendance de la terre algérienne. Sid Ali Kouiret, lui était vivant, devenant le symbole de cette résistance héroïque émaillée de pages glorieuses. La jeunesse qui le voyait sur la scène des théâtres, dans les salles de cinéma et sur le petit écran, s'identifiait totalement à lui en prenant des leçons de patriotisme, de militantisme et aussi d'un nationalisme sans partage. Sid Ali Kouiret était donc, par son art et son talent élevé, une école authentique enseignant l'amour du pays et la reconnaissance de la nation aux sacrifices et aux martyrs de la guerre d'indépendance.

C'est pourquoi, nos metteurs en scène et réalisateurs prestigieux à l'image de Ahmed Rachedi ou de Lakhdar Hamina se faisaient un devoir de lui lancer un appel pressant pour s'assurer le succès de leur réalisation. C'est que Sid Ali Kouiret jouait admirablement son rôle au cinéma et à la télévision. Il avait un naturel hors du commun dans l'interprétation de ses personnages. Par sa manière forte et totale de s'immerger dans la personnalité et le caractère du rôle attribué, Il gagnait la conviction du spectateur. Ces immenses attributs d'acteur hors pair lui ont permis d'exercer ses hauts talents loin de nos frontières. Sid Ali Koiret a été ainsi pendant de longues années, le héros de l'inoubliable feuilleton, la famille Ramdane, de la chaîne de télévision M 6. Cette consécration internationale justifie son mérite de grand artiste professionnel.

Aujourdh'ui, avec la disparition de ce grand acteur, toute l'Algérie est en deuil. Sid Ali Kouiret est cher au cœur des Algériens, car par son engagement inconditionnel en faveur du pays, il a su insuffler à toutes les générations, cette conscience de la flamme éternelle du nationalisme et du militantisme.

Kamel Cheriti

COMMUNIQUE DU CPA

LE CRÉDIT Populaire d'Algérie «CPA» et la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance «CAAR» ont procédé le 6 avril2015 à la signature d'une convention portant sur l'installation de Terminaux de Paiement Electronique (TPE) au niveau des agences de cette dernière. Ces terminaux de paiement permettront aux clients de la «CAAR», de régler leur prime d'assurance en utilisant leur carte «CIB». Ce partenariat s'inscrit en droite ligne dans la stratégie du «CPA» visant la promotion auprès de sa clientèle de moyens de paiement modernes, adossés aux nouvelles technologies. Il vient ainsi s'ajouter aux précédentes actions similaires déjà initiées par la Banque avec d'autres partenaires depuis plusieurs années ayant permis l'instauration graduelle de ce mode de paiement auprès des commerçants et prestataires de services (grandes surfaces, hôtels,...).

Cette démarche conforte également la Banque dans sa politique visant à contribuer activement aux efforts engagés par les pouvoirs publics pour la promotion et la généralisation des moyens de paiement électroniques. Le lancement de ce service, alliant célérité, efficacité et sécurité, confirme, une fois de plus, l'engagement du CPA à promouvoir, auprès de ses clients de nouveaux instruments de paiement permettant aux détenteurs de la carte bancaire (CIB) l'accès à une gamme de. services diversifiée et de qualité, ainsi que l'élargissement du réseau des commerçants acceptants.

Publicité

